Illinois U Library

France
ILLUSTRATION

N° 91 — 28 JUIN 1947 — 40 FRANCS

Phot. *France-Illustration.*

LA GRANDE SAISON DE PARIS

Chaque année, avec les premiers jours de l'été, la capitale retrouve son visage le plus séduisant. 1947 n'aura pas manqué à cette tradition : « la Quinzaine de la rose », « le Bal du panache », « la Nuit de Juin » et puis les réunions d'Auteuil et de Longchamp : le Grand Steeple a été remporté cette année par « Lindor » que l'on voit ici regagner son paddock au milieu de la foule des photographes et des curieux.

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION

REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.
L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et de la collection de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».
L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.
L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels dont les 3 numéros spéciaux, et la collection complète de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	1.800	2.160	2.200	2.560
6 mois . . .	900	1.080	1.100	1.280

ÉTRANGER :

I. — PAYS EXIGEANT LE PLEIN TARIF D'AFFRANCHISSEMENT

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.600	3.060	3.000	3.460
6 mois . . .	1.300	1.530	1.500	1.730

II. — PAYS ACCORDANT AUX JOURNAUX UNE RÉDUCTION D'AFFRANCHISSEMENT

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.400	2.860	2.800	3.260
6 mois . .	1.200	1.430	1.400	1.630

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 15 de chaque mois.

France et Colonies . . . 6 mois **180 fr.**
Étranger . . . . . 6 mois **230 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage.
Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de 10 fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES, 4e trimestre 1945 : **4 fr.** ; 1er semestre 1946 : **8 fr.** ; 2e semestre 1946 : **8 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

Illinois U Library

ITALIE

SOURCE TETTUCCIO

Un séjour dans la célèbre ville d'eaux de

MONTECATINI

vous rendra, avec la santé, la joie de vivre

EAUX – BAINS – BOUES

Estomac - Foie - Intestin - Échanges intestinaux - Maladies coloniales
Obésité - Rhumatismes - Toutes les ressources de la physiothérapie - Inhalations - Corps médical spécialisé

Plus de 100.000 visiteurs par saison
Plus de 250 hôtels et pensions de toutes catégories
Merveilleux parcs et vastes jardins
Manifestations mondaines et sportives du plus haut intérêt
— Réunion de courses au trot —

SANTÉ DON SUPRÊME DE LA VIE

Renseignements :
Ufficio Propaganda di Montecatini Terme (Pistoia/Italie) et toutes les agences de voyages et tourisme.

FRIGO PLANCHE

QUALITÉ 47

FABRICATION IRRÉPROCHABLE

C'est par la preuve constante de ses qualités de fabrication, de sécurité de marche, d'entretien et de silence que...

FRIGO PLANCHE
"QUALITÉ 47"
ENTEND S'IMPOSER SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS
Capacité : 200 litres

Production encore limitée, mais Premier en qualité !

Concurrence maintenant la fabrication américaine par son fonctionnement impeccable, silencieux, sans trépidation, ni défaillance, ne nécessitant aucun entretien. Muni d'un éclairage intérieur et de **2** thermomètres de surveillance.

ÉTABLISSEMENTS RENÉ PLANCHE ET Cie
3 ET 5, ROUTE DE FRANS, VILLEFRANCHE-S/-SAONE (RHONE) · TÉLÉPH. 3-35

FOCA

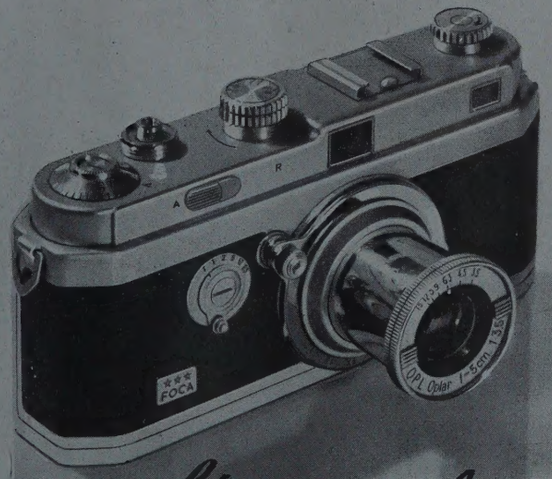

L'appareil de Haute Précision

OPTIQUE ET PRÉCISION DE LEVALLOIS S.A.

OPL

IL EST BLANC · IL EST PUR · IL EST FRAIS

DENTIFRICE OZONEIGE

essayez-le!

10, AV. FERRER, PRÉ-SAINT-GERVAIS
(SEINE) · TÉLÉPHONE VILLETTE 17-50

BIARRITZ

Casino - Golfs - Plages

Thermes salins

La Mer

Le Soleil

La Forêt

La Montagne

France ILLUSTRATION

GEORGES OUDARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

TROISIÈME ANNÉE • NUMÉRO 91 • 28 JUIN 1947

RENFORCEMENT DE L'AMITIÉ PANAMÉRICAINE

Le président Truman, que l'on voit ici à bord de son train spécial, accueilli en terre canadienne par M. Saint Laurent, secrétaire d'Etat, a défini devant le parlement du grand dominion britannique la politique des Etats-Unis, qui se proposent d'accorder leur appui « à ceux qui sont décidés à se gouverner eux-mêmes, selon leur propre gré, et qui respectent l'application de ce principe ». Phot. U. P.

UNE SEMAINE DU MONDE

Paris. — *La rue Montchanin a pris le nom de rue Jacques-Bingen, qui, capturé par les Allemands, se donna la mort pour ne pas courir le risque de trahir ses amis. On voit ici M. Jean Marin prononçant son discours.*

Lyon. — *Dans les grands salons de l'Hôtel de Ville, M. Edouard Herriot a reçu son épée d'académicien. On voit le président de la chambre répondant au discours de M. Henri Lumière, président du Comité de donation.*

Paris. — *De nouvelles grèves ont éclaté à Paris touchant les employés des banques et des grands magasins de nouveautés.*

Paris. — *E. Hennequin, qui fut directeur de la police municipale pendant l'occupation, a comparu devant la Cour de justice.*

Madrid. — *Mme Peron, qui visite officiellement l'Espagne, s'est adressée aux ouvriers espagnols, au côté du général Franco.*

Paris. — *Le gouvernement républicain espagnol en exil a protesté contre le referendum auquel le général Franco a décidé de soumettre la loi de succession et a invité le peuple espagnol à ne pas prendre part au vote.*

Bruxelles. — *Les mouvements de grève qui avaient pris naissance dans plusieurs villes belges pendant la réunion de la Conférence nationale du travail se sont apaisés en partie. Cependant, à Anvers, la grève des dockers se poursuit, paralysant momentanément l'activité du port.*

Baden-Baden. — *Par une ordonnance en date du 13 juin le commandant en chef français en Allemagne a prohibé les concentrations excessives de la puissance économique allemande en faisant entrer dans cette interdiction toutes les entreprises employant directement ou indirectement plus de 10.000 ouvriers.*

Rome. — *M. de Nicola, président de la République, qui avait décidé de résigner sa charge, s'est rendu à la demande de M. de Gasperi qui l'a prié de surseoir provisoirement à cette décision.*

Oslo. — *M. Hauge, ministre de la Défense nationale, a annoncé que la Norvège retirerait avant la fin de l'année sa garnison du Spitzberg.*

Washington. — *Le président Truman a opposé son veto au projet de loi voté par le Congrès et prévoyant une réduction de 4 millions de dollars pour l'impôt sur le revenu. C'est le premier conflit sérieux entre la majorité républicaine du Congrès et le président.*

New-Delhi. — *La date limite pour le départ des Indes du dernier soldat britannique a été fixée au 15 août. Les soldats indiens seront invités à dire s'ils veulent rallier l'Hindoustan ou le Pakistan.*

Anvers. — *Les mouvements de résistance belges ont organisé une grande manifestation pour protester contre l'amnistie projetée par le gouvernement à l'égard des condamnés pour des actes de collaboration avec les Allemands.*

New York. — *Deux cent mille marins de la marine de commerce des Etats-Unis qui s'étaient mis en grève pour réclamer une augmentation de salaire ont repris le travail le 19 juin après qu'ils eurent obtenu satisfaction.*

L'ENTREVUE BEVIN-BIDAULT

On a eu l'impression, après la Conférence de Moscou, qu'une trêve diplomatique allait s'établir qui durerait jusqu'à la Conférence de Londres, prévue pour l'automne prochain. Le discours de M. Bevin tendait à renforcer cette impression, puisqu'il remettait au terme de cette ultime réunion — le dernier recours — la « reconsidération » de la politique extérieure du Royaume-Uni dans le cas où, comme la précédente, elle viendrait à échouer. Mais les impressions ne durent pas, si les faits ne leur apportent quelque confirmation, ce qui ne s'est pas produit. Au contraire, ils sont venus nombreux démontrer qu'il ne s'agissait pas d'une trêve, mais d'autre chose de plus grave : d'une véritable impasse. On se rendait compte, enfin, que les responsables de la construction de la paix — suivant les attributions qu'ils se sont eux-mêmes octroyées — les Trois, s'étaient engagés dans une politique qui les avait menés à une « situation de fait » d'où l'on ne voyait pas comment ils pourraient sortir. Il apparaissait en même temps que l'Europe restait le centre du monde, puisque tous les problèmes à résoudre venaient s'y nouer, et que c'était en Europe que se ferait la paix ou que s'élaboreraient les causes d'un nouveau conflit. On en revenait donc à cet « européocentrisme » que l'on croyait périmé. A oublier les leçons du passé on risque toujours de perdre : l'histoire nous apprend que les conflits extra-européens n'ont jamais dégénéré en guerre générale, mais qu'ils sont restés localisés, alors que par deux fois un conflit strictement européen a déchaîné une conflagration où tous les Etats du monde se sont mêlés. L'Europe paraît être devenue pour le monde ce que l'Orient a été pendant deux siècles pour les grands Etats du continent : le point de convergence de tous les antagonismes. Le plus petit problème européen contient en germe les pires conséquences : il suffit de citer Trieste, les Détroits, la Macédoine, le Danube, la Ruhr, l'Autriche, son statut, ses biens...

Or, l'Europe vient de sortir de la guerre complètement méconnaissable; déjà, à la fin de la première, elle avait perdu l'équilibre qui lui avait valu ses succès. A la fin de la seconde, elle s'est lancée dans une révolution auprès de laquelle celles de 1830 et de 1848 ne sont, par comparaison, que bien anodines. Si l'on excepte la Suisse, restée fermement attachée au vieux libéralisme, tous les Etats ont entrepris une politique de « nationalisations » totales à l'Est, moins radicales ou plus nuancées à l'Ouest. Dans cette marche, quelque peu effrénée, vers le collectivisme, l'U. R. S. S. avait pris, depuis Stalingrad, la tête : les victoires de l'armée rouge, l'héroïsme de ses populations, la révélation de sa puissance lui donnaient un admirable rayonnement. Mais le bilan de la guerre et de la révolution qui l'a suivie s'inscrit aujourd'hui avec le même caractère tragique. Il n'y a pas un Etat d'Europe qui n'ait conscience de l'état d'insécurité dans lequel il se trouve politiquement, socialement, économiquement. Il s'agit bien d' « un malade à l'agonie », suivant la formule du général Marshall. « Il n'y a plus d'Europe » avait dit un diplomate anglais lorsque, sous le Second Empire, les principes de 1815 avaient été violés et abandonnés pour d'autres. Que dire de l'Europe d'aujourd'hui, où chaque Etat, refermé sur lui-même, épuise toutes ses ressources pour éviter la famine sans pouvoir toujours y réussir, en vendant à l'étranger ce qu'il fabrique et laissant ses habitants dans un niveau de vie qui les ramène au pré-moyen âge. La vieille société des Etats d'Europe a disparu qui avait donné au continent une réalité politique. Ce « concert », qui fut dirigé tour à tour par la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne même, n'existe plus.

Et qui pourrait en prendre la direction à l'heure actuelle ? la Grande-Bretagne et la France, ruinées, n'ont pas pu s'élever au-dessus des préoccupations de leur propre existence, et n'ont rien proposé. L'U. R. S. S. en a profité pour soutenir tous ceux qui voulaient adopter son régime : elle a ses satellites, ce sont les pseudo-démocraties qui ont été constituées après la première guerre mondiale, et qui, après quelques années d'agitation incohérente, étaient toutes passées sous une dictature plus ou moins dissimulée. Mais la « démocratie » soviétique peut-elle s'étendre au delà de ces Etats dont l'absence d'éducation politique lui offre les plus grandes facilités ? Cela paraît difficile à admettre ; quoi qu'il en soit, la question paraissait posée de plus en plus clairement : la direction de l'Europe allait-elle passer, par suite de la disparition de l'Allemagne, de la carence momentanée de l'Angleterre et de la France à la Russie soviétique ?

Ce problème, que tous les Européens posaient en leur for intérieur, se formulait en données de plus en plus claires devant l'opinion américaine. La situation aux U. S. A. s'est réduite en quelques éléments : les démocrates, qui gardent la présidence, mais qui ont été battus aux élections, parce que représentant de la politique de Roosevelt qui durait de 1932 ; les républicains, qui ont été élus pour que cette politique change : *Had enough ? Then vote republican !* (« Vous en avez assez ? Alors votez républicain ! »), les hommes d'affaires, les économistes, qui ont créé un état d'esprit de crise en prévoyant une dépression prochaine (toutes les prévisions qu'ils ont faites jusqu'à maintenant se sont révélées inexactes ; la force de leurs affirmations vient de ce que, en l'état actuel du monde, prévoir le pire correspond aux sentiments de l'opinion), et, enfin, l'état-major, qui est devenu un corps de l'Etat très puissant depuis la guerre, le général Marshall, qui en a été l'organisateur et le chef, est secrétaire d'Etat.

Or, il est évident que la politique de Roosevelt a échoué : les concessions qu'il a faites aux Russes n'ont abouti qu'à les rendre plus exigeants et à permettre leur succès. La création de l'O. N. U. n'a pas fourni le contrepoids nécessaire. Le président Truman, après quelques hésitations, s'est complètement désolidarisé de cette politique : par le choix du général Marshall et surtout par le discours du 12 mars. Il restait un pas de plus à faire : il a été franchi le 5 juin par la présentation du projet d'aide à l'Europe. Sur le plan intérieur, le démocrate Truman répond aux désirs de ses adversaires républicains, leur enlève leurs arguments, les enrôle dans sa « croisade ». Aux hommes d'affaires, il apporte une solution possible à la crise en puissance qui les épouvante, et il répond aux exigences de l'état-major. Le discours du 5 juin est un grand événement dans la politique intérieure de la République.

La proposition américaine, présentée comme une opération strictement financière, nous paraît être un moyen pour sortir de cette impasse dans laquelle nous nous trouvons. Elle doit nécessairement pouvoir remettre à l'étude, sur un plan nouveau, les problèmes pour lesquels il n'y a plus de solution dans la voie actuelle, particulièrement celui de l'Allemagne.

Suivant la coutume outre-Atlantique, il s'agit d'une initiative présidentielle, et, comme telle, elle précède la ratification par les Assemblées représentatives : sénat et chambre. Si le président Wilson fut désavoué, en 1921, désaveu aux conséquences fatales, on s'en souvient, le président Truman, au contraire, a été suivi après son discours-programme du 12 novembre dernier. On peut donc prévoir que le projet du général

M. Bevin, accompagné de M. Duff Cooper, arrive au Quai d'Orsay pour s'entretenir avec M. Georges Bidault du plan Marshall.

L'aile ouest du château, dite de Dunois, surplombe le Loir à près de 60 mètres.

CHATEAUDUN

CHEF-D'ŒUVRE DE RESTAURATION

Pour le touriste qui, partant de Paris, visite les châteaux de la Loire, la première étape n'est pas Blois ou Amboise, c'est Châteaudun.

Cette première étape n'est d'ailleurs pas seulement géographique. Du point de vue de l'architecture aussi Châteaudun se place au-devant de Blois et de Chambord, car il ménage la transition entre moyen âge et Renaissance.

La coupure dans l'évolution de l'architecture civile à cette époque ne s'est pas faite brusquement autour des années 1500. Deux formes d'art ont longtemps été juxtaposées avant que l'une parvînt à assimiler l'autre. La première, issue d'une tradition profonde, maintiendra fort avant dans le XVI^e^ siècle les données constructives gothiques, après avoir dès le XV^e^, sans influences étrangères d'aucune sorte, mais en vertu de nécessités internes dictées par la détente qui a suivi la guerre de Cent ans, évolué vers un sens plus aimable de l'habitation. La seconde, importée, ne se manifestera d'abord que par un changement dans le décor, simplement plaqué sur l'armature ancienne. C'est elle qui donnera son caractère à ce qu'on a appelé la première Renaissance.

Par une fortune singulière, le château de Châteaudun propose au visiteur les deux premiers états de cette évolution. L'aile dite de Dunois, construite vers 1460, toute gothique, mais dont la sévérité militaire se tempère de larges baies, de gables sculptés, de meneaux moulurés, montre ce qu'était une belle demeure du XV^e^ siècle. L'autre aile, l'aile de Longueville, élevée après 1511 en équerre sur l'aile Dunois, présente, sur un parti architectural encore gothique et mêlées à des motifs flamboyants, les expressions décoratives de la Renaissance.

Si cette appellation de châteaux de la Loire évoque pour l'esprit l'idée de Renaissance, elle évoque aussi celle des Valois bâtisseurs. Et c'est un Valois qui commença de rebâtir Châteaudun : Dunois, bâtard d'Orléans, le compagnon de Jeanne d'Arc, qui, en 1439, reçut de son demi-frère, Charles d'Orléans, le poète, père de Louis XII, « les comté et vicomté de Châteaudun et Dunois ».

Depuis la plus haute époque, une demeure fortifiée s'était élevée à cet endroit. Rien ne subsiste cependant des constructions antérieures au XV^e^ siècle, si ce n'est le donjon du XII^e^, qui, avec ses 17 mètres de diamètre et ses 31 mètres de hauteur, non compris la toiture, est sans doute le plus important donjon rond qui nous ait été conservé, et qui, avec la Sainte Chapelle, l'aile ouest, ou de Dunois, l'aile nord, ou de Longueville, forme l'ensemble actuel.

La Sainte Chapelle fut construite en même temps que l'aile de Dunois ; elle est à nef unique et comprend deux étages. La chapelle basse, voûtée d'ogives, avec deux oratoires, dont l'un est décoré d'une peinture murale du XVI^e^ siècle représentant *le Jugement dernier*, est ornée depuis son origine de quinze statues ayant gardé en partie leur polychromie ancienne, qui, par leur qualité, forment un ensemble unique de la statuaire des ateliers des bords de la Loire au XV^e^ siècle. La chapelle haute, ou chapelle des domestiques, est couverte d'une charpente en berceau lambrissé dont les entraits et les poinçons offrent des exemples magnifiques de sculpture sur bois.

L'aile ouest, dite de Saint-Médard ou de Dunois, est assise sur une terrasse fortement épaulée à l'ouest. Elle se termine au nord par des pavillons d'angle reliés les uns aux autres, depuis le rocher jusqu'aux mâchicoulis, par de gigantesques contreforts à ressauts. Cette aile s'élève sur deux étages en sous-sol comprenant des caves voûtées en berceau et, au-dessus, des cuisines avec de vastes cheminées doubles qui évoquent le service abondant d'une demeure princière, puis les prisons, aménagées depuis le XVII^e^ siècle, où de naïfs graffiti se lisent encore sur les murs. L'élévation est desservie par deux escaliers à vis, le premier, logé dans une tourelle, sur la façade est. Le second, monumental, placé dans le retour de l'aile nord, comporte une double loggia, selon un dispositif rare et qui marque la transition entre la vis médiévale et ce que sera l'escalier intérieur de la Renaissance. Le rez-de-chaussée et les trois étages au-dessus de la cour comprennent de grandes salles, largement éclairées sur deux faces, couvertes de planchers en bois à solives apparentes, de petits oratoires voûtés d'ogives, le chartrier avec sa menuiserie primitive, sa chaire sculptée, ses armoires, enfin, la salle dite du tribunal révolutionnaire, aux murs couverts du monogramme de Longueville sommé de la couronne ducale, qui fut transformée en salle de tribunal selon la disposition d'angle adoptée au moyen âge, telle qu'on peut la voir dans la miniature de Fouquet du Boccace, de Munich, et dont la conservation constitue un exemple peut-être unique ; les boiseries actuelles sont du XVII^e^ siècle ; au dossier du siège présidentiel furent peints, à la Révolution, les emblèmes de la loi et de la République. Au dernier étage, sous les combles et les magnifiques charpentes à chevrons portant fermes, sous les hautes toitures traversées par les souches des cheminées de brique, qui s'ornent de belles lucarnes de pierre sculptée ou de bois recouvert de plomb et de tourelles surmontées d'épis, circule le chemin de ronde extérieur sur mâchicoulis, d'où, en certains endroits, on domine le Loir à plus de 60 mètres.

Enfin, l'aile nord, édifiée par le cardinal de Longueville sur un puissant soubassement datant du siècle précédent, et qui part du rocher, comprend d'immenses salles couvertes de planchers à poutres et solives moulurées décorées aux deux bouts de cheminées monumentales. Un escalier à vis, dont la disposition est la même que celle de l'escalier du XV^e^ siècle, s'orne richement de motifs Renaissance. Sur la cour, une très belle corniche surmontée d'une

balustrade à dessin flamboyant mêle curieusement un motif d'influence flamande à arcatures surbaissées, avec redents en fer à cheval, à un décor d'oves et de modillons importé d'Italie.

Ce magnifique monument allait à sa ruine. Le dernier propriétaire, impuissant à subvenir à son entretien, l'abandonnait. C'est alors que l'Etat, considérant l'intérêt qu'il y avait à conserver pour le patrimoine national une telle œuvre d'art, l'acheta et confia au Service des monuments historiques le soin de la sauver.

C'est l'honneur de ce service d'avoir, en vingt années d'efforts considérables, avec une science et un art qui s'incarnent dans celui qui conçut et dirigea les travaux, M. l'architecte en chef Jean Trouvelot, su triompher des pires difficultés.

Par un paradoxe apparent, on peut dire que ce château, en voie d'être ruiné, était intact. Il était en voie d'être ruiné en ce sens que le gros œuvre était menacé, que les menuiseries pourrissaient. Mais, si l'on excepte quelques cloisonnements et certains badigeons du XIX^e^ siècle, il n'avait pratiquement pas été transformé depuis son origine et avait ainsi conservé, par une chance assez rare, la plupart de ses caractères primitifs.

Il faudrait dire ce que chaque corps de métier a montré de conscience et d'habileté : les tôles obtenues non en employant du fer laminé, mais en forgeant et en martelant des blocs de fer pour les amener à l'épaisseur voulue, les plombs coulés sur place dans le chantier, sur des tables de sable, et les ornements en plomb coulé battus à la masse sur des formes de bois. Les ardoises ont été taillées et posées d'après les anciennes règles de la couverture ; ce sont des ardoises épaisses de 8 millimètres, de faible largeur, semblables à celles du XV^e^ siècle. Elles sont fixées sur les voliges par des clous de cuivre. Les assemblages de charpente, la menuiserie ont été tracés suivant les anciennes dispositions. Pour la maçonnerie, on a remis en exploitation la carrière même qui, au XV^e^ siècle, avait fourni la pierre du château. Les carrelages sont faits spécialement pour le chantier ; il a fallu deux ans de recherches pour arriver à reconstituer le modèle ancien, avec sa couleur et sa matière. Les bardeaux remplaçant ceux qui manquaient dans la voûte de la chapelle haute ont été pris dans des planches de chêne, coupés au fil et non sciés, puis retravaillés à la plane.

En même temps que de ces méthodes anciennes, on a dû souvent s'aider des procédés les plus modernes. Dans l'aile de Longueville, les charpentes, dont les parties basses engagées sous les chéneaux en pierre et en plomb disjoints étaient pourries par les eaux, furent reprises en sous-œuvre. La corniche sur la cour, déversée par la poussée du gel, fut en partie déposée, et à la repose les pierres furent agrafées en queue à une poutre en ciment noyée dans l'épaisseur des murs. Les maîtresses poutres magnifiquement moulurées des grandes salles étaient pourries à leurs extrémités ; les planchers, n'étant plus soutenus, s'étaient affaissés. Le travail en cours (il n'est pas encore terminé à l'heure actuelle) consiste à évider chaque poutre après l'avoir remplacée par une poutrelle en fer qui supporte entièrement le plancher, puis à la replacer sous cette armature qu'elle emboîte exactement, en sorte que l'aspect du plafond n'est pas modifié.

Un des travaux les plus délicats a consisté, dans les combles de l'aile de Dunois, à remettre en place sans démontage la charpente et les maçonneries légères du chemin de ronde, qui s'étaient fortement déversées par suite de l'affaissement des poutres maîtresses. Après avoir solidement étayé les charpentes et les murs, qui furent eux-mêmes maintenus par un corset de bois, des câbles en acier profondément ancrés et tirés par des vérins permirent cette remise en place.

Le château sauvé, l'œuvre restait à parfaire. M. l'architecte en chef Trouvelot s'est attaché à restituer au monument son caractère ancien, sans pour cela se permettre la moindre reconstitution. Procédant avec beaucoup de prudence, après avoir abattu les cloisonnements modernes qui recoupaient les salles, il a recherché sous le badigeon du XIX^e^ siècle les décorations d'origine. D'heureuses trouvailles furent faites : on dégagea des verdures et des emblèmes peints, on mit au jour des enduits primitifs, des plafonds à solives apparentes, des cheminées. Par contre, les aménagements des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles furent respectés.

Rien de ce qui peut contribuer à rendre à Châteaudun son caractère vivant n'a été négligé. Cette année, où, avec le donjon, la Sainte Chapelle et l'aile de Dunois vont pouvoir à nouveau être ouvertes au public — l'aile de Longueville n'étant terminée que pour les extérieurs — on a voulu développer cette idée. C'est pourquoi, sous la direction de M. l'inspecteur général Jean Verrier, est organisée dans l'aile de Dunois, depuis le 19 juin, une exposition de tapisseries anciennes, choisies parmi les collections du Service des monuments historiques et appropriées à l'architecture des salles. En fait, il s'agit moins d'une exposition de tapisseries que d'une nouvelle présentation du château, élément important de la richesse nationale que constituent nos œuvres d'art.

La chapelle haute, dite des domestiques.

Sainte Marguerite et sainte Marie l'Egyptienne, statues en pierre polychrome (XV^e^ s.). Statue en pierre d'un chevalier, dite de Dunois (XV^e^ s.).

Dans leur costume traditionnel, jeunes gens et jeunes filles d'Alsace se rendent en groupe joyeux à l'exposition de la Quinzaine de Strasbourg.

GRANDE QUINZAINE DE STRASBOURG

Strasbourg, cité renaissante, vient de montrer comment, par la volonté créatrice d'une élite pensante, d'une population industrieuse et tenace, émergent, sur un territoire qu'ont ravagé la guerre, l'invasion, les souffrances et la mort, trésors du passé, richesses du présent, merveilleuses possibilités de l'avenir.

Pour souligner l'ampleur de l'effort accompli, il nous faut rappeler que la Quinzaine de Strasbourg offrait aux visiteurs français et étrangers trois manifestations d'égale envergure : l'exposition internationale du livre et des arts graphiques, l'exposition des textiles et des arts appliqués, le festival Jean-Sébastien Bach. Une telle unité présidait à l'ensemble des expositions et des fêtes que nul ne voulut s'en retourner avant d'avoir goûté de tout. Et c'est là le plus grand triomphe de la Quinzaine de Strasbourg.

Groupées autour de la France, dix nations amies participaient à l'exposition du livre. Des milliers d'échantillons des éditions les plus représentatives constituaient l'apport d'un monde libre à la commémoration du plus grand événement de l'histoire de la pensée : l'invention de l'imprimerie, voici cinq siècles, « au lieu même où cet anniversaire était fêté sur un mode solennel ». Au Wacken, notre Imprimerie Nationale montrait les pièces les plus rares de ses collections historiques. Encadrée d'un choix substantiel de gravures modernes, la rétrospective consacrée au génial graveur alsacien Gustave Doré retenait devant ses vitrines des artistes et des curieux.

Non loin de ces galeries de l'art et de la pensée, l'exposition des textiles étalait son luxe de couleurs; du plafond au sol, en une succession de salles largement ouvertes, des torrents d'étoffes chatoyaient : étincelantes soieries lyonnaises, lamés, brochés ou moires qui, dès maintenant, retrouvent la souplesse, la lourdeur et l'éclat d'autrefois.

Pour que soit plus efficace encore l'entreprise, les exposants avaient invité les grands couturiers à présenter les derniers modèles de leurs collections d'été.

Au Centre d'information, les résistants d'Alsace avaient, sur des cartes, des graphiques et des documents, indiqué leur considérable activité clandestine dans la lutte contre l'oppresseur allemand.

Enfin, couronnement spirituel de la Quinzaine de Strasbourg, le festival Jean-Sébastien Bach, réunissant les plus célèbres virtuoses, les plus grands chefs français et étrangers, de Menuhin à Enesco, d'Edwin Fisher à Marcel Dupré, de Charles et Fritz Münch à Otto Klemperer et Ernest Bour, offrit, en une prestigieuse série de huit concerts, un vaste panorama de l'œuvre du vieux maître. Espérer après cela que Strasbourg devienne le Salzbourg français ne semble pas présomptueux.

Nous sommes reconnaissants à Strasbourg de l'accueil qu'il nous a fait, des joies visuelles, auditives et intellectuelles qu'il nous a données, de l'exemple qu'il a montré, de la force de rayonnement qu'il va projeter à travers la France et le monde.

L. Maurice-Amour.

La section de l'imagerie à l'exposition du livre et des arts graphiques, qui commémore l'invention, cinq fois séculaire, de l'imprimerie.

De charmantes Alsaciennes offrent des fleurs aux généraux alliés, commandant les quatre zones d'occupation, hôtes de Strasbourg.

LA STRUCTURE POLITIQUE DE LA NOUVELLE EUROPE

par ROGER CÉRÉ

Il y a deux années déjà que la guerre a pris fin en Europe. Combien faudra-t-il encore de ces années pour que toutes les conséquences soient tirées de ce second conflit mondial ? Les historiens classiques répondent qu'il leur faut le « recul du temps » pour apporter quelque clarté dans la confusion générale où ils nous laissent. Cela ne satisfait pas l'esprit de notre époque, qui pense que l'explication doit avancer du même pas que les événements. Il faut en prendre notre parti et bâtir l'histoire au jour le jour. Nous voici donc « engagés » ; il s'agit, deux ans après la fin de la guerre, de dresser un tableau objectif de la structure de l'Europe et d'en dégager les caractères. Dans la documentation considérable que nous avons rassemblée, nous avons choisi un fait commun à tous les Etats de l'Europe : les élections. Nous avons dressé un tableau des résultats de toutes celles qui ont eu lieu depuis mai 1945. Nous avons mis en regard les résultats des élections antérieures à 1939. Mais, d'abord, il faut que nous expliquions comment l'Europe est constituée, c'est-à-dire quel est son statut territorial.

L'EUROPE de 1945 continue territorialement celle de 1919 en ce qui concerne l'Europe occidentale l'Europe centrale, l'Europe méditerranéenne; seule la partie orientale a subi des transformations importantes. Le règlement oriental qui avait été fait en l'absence de la Russie et contre elle, puisqu'elle avait été tenue à l'écart des négociations de 1919, a été refait à son bénéfice en 1945. C'est ainsi qu'elle a intégré dans le cadre de la fédération des Républiques socialistes soviétiques : la Lettonie, l'Esthonie, la Lithuanie et la République moldave, formée de la Bessarabie et d'une partie de la Bukovine. On sait aussi que tous les territoires attribués à la Pologne au delà de la ligne Curzon (Narew, Vistule, San) ont été rétrocédés aux Républiques de Biélorussie et d'Ukraine. La fédération des Républiques socialistes soviétiques comptait onze républiques en 1939, elle en compte aujourd'hui seize. Les petits Etats indépendants qui bordaient la Baltique, de la Finlande à la Pologne, ont disparu, comme a disparu la Prusse orientale, dont le port, Kœnigsberg, est devenu port russe. Ces changements de souveraineté se sont produits sans plébiscite, et contrairement au principe des nationalités qui a été le principe d'après lequel l'Europe a été faite après la première guerre mondiale. Le statut territorial ne repose donc plus à l'heure actuelle sur une règle commune et, de ce fait, ne présente pas dans sa structure cette « unité morale » que l'on a toujours considérée comme la condition première de la paix européenne.

L'Europe occidentale est restée la partie de l'Europe où les Etats n'ont pas été changés dans leur cadre territorial. Il en est de même des Etats méditerranéens : Portugal, Espagne, Italie, Grèce. L'Europe centrale a repris la forme que la disparition de l'Empire des Habsbourg et de l'Empire ottoman lui a donnée et que les traités de 1920 ont sanctionnée : l'Autriche, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, l'Albanie, la Bulgarie, la Roumanie, dont les contours sont ceux que les cartes d'entre les deux guerres ont fixés. Nous ne savons pas encore quelles seront les frontières de l'Allemagne : elles paraissent être établies définitivement à l'Est ; à l'Ouest, l'attribution probable de la Sarre à la France en sera la modification la plus importante.

Si l'Europe de 1815 comptait quinze Etats, dont six importants, elle en comptait vingt et un en 1914 et trente en 1919. Aujourd'hui, il reste en Europe vingt-cinq Etats petits ou moyens, alors qu'il n'y en a plus que trois grands : l'U. R. S. S., le Royaume-Uni et la France ; l'Italie étant encore hors de l'O. N. U. et l'Allemagne n'existant pas comme Etat.

Lorsque l'Allemagne, en juin 1940, s'est trouvée maîtresse du continent, elle a organisé l'Europe suivant ce qu'elle a appelé « l'ordre nouveau européen ». Le système, préparé à l'avance, a été rapidement mis en place : il est formé d'une hiérarchie de trois groupes placés sous l'hégémonie de l'Allemagne. Le premier élément comprend le Reich allemand, devenu le Grand Reich, auquel sont intégrés complètement, en vertu de prétendus droits historiques, l'Alsace, la Lorraine, le Grand Duché de Luxembourg, qui sont venus s'ajouter à l'Autriche et la Bohême, déjà annexées. Le second groupe est appelé celui de la « communauté allemande » : il est formé de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique, à laquelle sont rattachés le Nord français, le protectorat de Moravie, les territoires de l'Est, érigés en commissariats, le gouvernement général de Pologne. Enfin, le reste de l'Europe rentre dans la « communauté européenne », ce sont : la Hongrie, la Roumanie, la Croatie, dont les territoires ont été remaniés ; la France, l'Espagne et, évidemment, l'Italie qui, du fait de son alliance avec le Grand Reich, jouit dans cette communauté d'une situation privilégiée.

Ce système a permis à l'Allemagne de subjuguer l'Europe, de l'opprimer et aussi d'obtenir des adhésions. Il y a eu des gouvernements qui sont devenus ses alliés, il y en a d'autres qui sont entrés dans la voie de la « collaboration ». A la fin de la guerre nous nous trouvions en face de trois groupes d'Etats :

— les Etats ennemis vaincus : l'Allemagne, l'Italie et les « satellites » qu'ils ont entraînés dans la guerre : la Finlande, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie ;

— les Etats soumis à l'Allemagne et qui sont libérés : la Hollande, le Danemark, la Norvège, le Grand-Duché de Luxembourg, la Belgique, la Pologne, la Yougoslavie, l'Albanie, la Grèce et la France.

Entre ces deux groupes se place celui des Etats qui ont pu conserver leur neutralité : la Suède, la Suisse, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal et la Turquie.

Enfin, aux deux bouts de l'Europe se trouvent les deux vainqueurs : l'U. R. S. S., dont le territoire a été envahi et dévasté, et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, dont le ciel seul a été violé. Les Etats restés *neutres* ont continué à vivre sans que la fin de la guerre ait modifié leur système politique. Il ne pouvait en être de même dans les Etats libérés, où l'occupation ennemie avait laissé des traces qu'il fallait faire disparaître. Les élections qui y ont été faites paraissent avoir été le moyen pour mettre un terme à une situation intérieure plus ou moins confuse ; et c'est, en fait, ce à quoi elles ont abouti. En *Norvège*, au *Danemark*, en *Hollande*, les gouvernements de 1939, émigrés, ont été rétablis en droit et les élections ont sanctionné cette reprise normale. En *Belgique*, il n'en a pas été de même et l'attitude du roi Léopold depuis la capitulation du 28 mai a provoqué des discussions vives dont le prolongement n'est pas encore terminé. La crise a été évitée de justesse et le régime constitutionnel belge fonctionne normalement avec un régent. En *Yougoslavie*, les élections ont sanctionné un changement total de régime : la dynastie a été écartée après une longue série de manœuvres qui ont pris pendant un certain temps l'aspect d'une rivalité internationale, où les rôles d'autrefois étaient renversés, l'Angleterre jouant les Metternich, la Russie, les Canning. En *Grèce*, la crise, plus longue et où les positions sont semblables, a abouti à la restauration monarchique. Il reste enfin la *France*, où les élections ont été nombreuses et ont finalement abouti à l'établissement d'une Constitution dont le fonctionnement présente quelques difficultés. Nous pouvons mettre dans cette catégorie des Etats libérés le *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*, malgré que cette assimilation soit peu justifiée, puisque les menaces qui ont pesé sur les Iles britanniques n'ont pas été suivies d'effet, mais elles y ont créé un état d'esprit voisin de celui qui règne dans les villes assiégées.

Au sujet des Etats *vaincus*, il faut distinguer les Etats que l'on appelle « satellites » et qui sont sortis de la guerre par des armistices accordés aux gouvernements provisoires, issus d'éléments « résistants » et par conséquent antiallemands. C'est ainsi que la *Hongrie*, la *Bulgarie*, la *Roumanie* et la *Finlande* ont obtenu par les « armistices » qui leur ont été imposés une véritable reconnaissance de leur gouvernement, à qui une certaine latitude était laissée, mais dans les limites étroites que l'occupation militaire pouvait leur accorder. L'*Italie*, dont l'armistice est le premier en date — 3 septembre 1943 — s'est trouvée dans une situation paradoxale d'Etat vaincu, dont le gouvernement était convaincu de porter une grande part de la responsabilité de la guerre, et, d'autre part, de co-belligérant après la déclaration de guerre du maréchal Badoglio à l'Allemagne. Le roi avait présidé à cette évolution, ce qui, moralement, n'était pas acceptable. Mais on sait que les nécessités militaires font aisément fléchir les principes. Victor-Emmanuel n'a pas été chassé par les Italiens, il a abdiqué lorsque les conditions de son maintien sur un trône déconsidéré n'ont plus joué. Alors, la République a été proclamée dans la péninsule, et depuis les élections successives n'ont pas permis à une Constitution d'être votée.

Il reste, on le sait, à régler le statut de l'*Allemagne*, dont nous avons parlé longuement dans nos articles sur la Conférence de Moscou. Toutefois, les élections qui y ont été faites dans les quatre zones ont une valeur pour chacun des Alliés et constituent un facteur de leur politique à l'égard des Allemands et à l'égard les uns des autres.

Comment se sont déroulées ces élections? Ce qui frappe l'observateur, c'est la hâte avec laquelle elles ont été faites. La Grande-Bretagne, deux mois après la fin des hostilités, ouvrait cette campagne électorale, puis, en cette même année 1945, le Grand-Duché de Luxembourg, la Norvège, le Danemarck, la Hongrie, l'Autriche, la Yougoslavie, l'Albanie, la France suivaient. En 1946, la Belgique, la Norvège, la Hollande, la Tchécoslovaquie, l'Italie, la Suède, la France, les zones allemandes, la Bulgarie, la Roumanie, l'U. R. S. S. et la Grèce amenaient aux urnes leurs habitants : c'est la Pologne qui clôturait les opérations, en janvier 1947.

Ainsi donc, le tumulte de la guerre n'était pas encore apaisé que les luttes intestines se développaient dans certains Etats avec une ardeur parfois frénétique et, dans d'autres, prenaient l'allure d'une liquidation du passé.

point de vue électoral, ont présenté le plus grand intérêt. Dans ces pays, les élections correspondaient aux vœux des Anglo-Saxons, qui ne peuvent abandonner leurs principes d'autodétermination, mais elles permettaient aux gouvernements provisoires mis en place par l'armée rouge de consolider leurs positions. Il s'agissait donc, en fait, d'une opération politique qui a d'ailleurs parfaitement réussi de part et d'autre : en Roumanie, en Bulgarie et en Pologne, le bloc démocratique dans le premier, le Front de la Patrie dans le second, enfin, le bloc gouvernemental dans le troisième ont permis au parti communiste d'obtenir la direction effective du pouvoir, tandis qu'en Grèce les élections et le plébiscite ramenaient le roi et un régime très modéré. La Grande-Bretagne et les U. S. A. ont déclaré que les élections dans les trois pays où la coalition communiste l'avait emporté avaient été faites

à voter non point pour un gouvernement, puisque ce pays n'en a pas, mais sur les désirs qu'elle pouvait avoir à ce sujet. Or, les Allemands n'ont pas caché qu'ils préféraient le système anglo-saxon au système russe.

Les élections permettent de classer les Etats d'Europe en trois grands groupes : les Etats socialistes ou travaillistes, les Etats à gouvernement communiste et les Etats à gouvernement formé par une coalition de partis.

Le premier groupe comprend les Etats nordiques : Norvège, Suède, Danemark, où le parti prépondérant est le parti socialiste. Il faut y joindre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne, où, on le sait, les travaillistes ont une énorme majorité.

Le second groupe s'étend à l'est de l'Europe

La structure politique de l'Europe telle qu'elle se présente après les élections qui, depuis 1945, se sont succédé dans les vingt-huit Etats.

Dans les pays où l'expérience politique des masses est déjà longue, les élections ont conservé leur caractère d'autrefois, particulièrement dans les pays nordiques. Elles ont marqué la reprise de la vie politique dans le cadre des institutions inchangées dont la guerre paraissait avoir simplement interrompu le jeu. Dans les autres pays d'Europe, elles ont eu un autre caractère : elles avaient à sanctionner certaines erreurs de leurs gouvernements antérieurs : en Belgique, le cas de Léopold ; en France, celui de notre vieille Constitution et du régime qu'elle avait permis de laisser glisser à ce qu'il était devenu avant 1939. Il faut reconnaître que dans l'un et l'autre Etat les élections n'ont pas manqué d'un calme que les uns ont considéré comme une marque de dignité, tandis que les autres l'attribuaient à l'indifférence.

Ce sont les pays de l'Est européen qui, du

dans des conditions inacceptables, que la liberté de vote n'avait pas été respectée. Leurs plaintes étaient incontestablement fondées : les informations sont à ce sujet formelles. Ce qui n'empêche que les deux démocraties se sont en fait inclinées et que le gouvernement bulgare comme le gouvernement polonais entretiennent des relations qui s'améliorent sans cesse avec Londres et Washington. On se souvient, d'autre part, des protestations soviétiques au sujet des élections grecques ; la Russie est allée plus loin que les Anglais et les Américains dans ces protestations, puisqu'elle les a portées devant le Conseil de sécurité, où le débat fut un des plus violents.

Les élections, qui sont devenues universelles dans tous les Etats d'Europe, entrent donc dans la politique des trois Grands pour justifier leur action, et cela surtout s'est bien vu en Allemagne, dont la population a été appelée

et aussi en Europe centrale ; il englobe l'Union des Républiques socialistes soviétiques, puis la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie, la Yougoslavie et l'Albanie.

Enfin, le troisième comprend les Etats où plusieurs partis doivent nécessairement s'entendre, puisque aucun d'eux n'a la majorité absolue : la France, l'Italie, la Belgique. Les trois partis sont les communistes, les socialistes et les démocrates chrétiens. Il en est de même du régime des gouvernements de la Suisse, de la Hollande, du Grand-Duché de Luxembourg, de l'Autriche et de la Hongrie, où la coalition est une nécessité ; toutefois, dans ces Etats, c'est autour du parti chrétien que s'organise la majorité. Enfin, la Finlande et la Tchécoslovaquie n'ont que deux partis au gouvernement : les socialistes et les communistes, mais cette situation est assez précaire.

Nous avons laissé hors de nos tableaux

EUROPE OCCIDENTALE

NORVÈGE

Régimes et gouvernements

Avant la guerre	Depuis la guerre
Monarchie parlementaire.	Même régime. Le roi Haakon VII est rentré en Norvège le 7 juin 1945, et la vie politique a repris. Gouvernement travailliste

Élections municipales et générales

Municipales

Avant la guerre 1939		Depuis la guerre Janvier 1946	Évolution
Conservateurs	916	621	— 295
Union des droites	2.075	1.368	— 707
Agrariens	1.430	836	— 594
Libéraux	2.435	1.134	— 1.301
Chrétiens populaires	21	813	+ 792
Sociaux démocrates	5.552	5.718	+ 166
Communistes	59	1.018	+ 959

Générales

Avant la guerre 1938		Depuis la guerre Octobre 1945	Évolution
Conservateurs	36	25	— 11
Agrariens	18	10	— 8
Libéraux	24	20	— 4
Chrétiens populaires	2	8	+ 6
Travaillistes	70	76	+ 6
Communistes	0	11	+ 11

ROYAUME DES PAYS-BAS (Hollande)

Régimes et gouvernements

Avant la guerre	Depuis la guerre
Monarchie constitutionnelle.	Même régime. La reine Wilhelmine, rentrée en Hollande le 4 mai 1945, a immédiatement constitué un cabinet. L'ancienne Constitution a été mise en application à dater de ce jour. Gouvernement axé sur le parti catholique.

Élections municipales et générales

Chambre des députés

Avant la guerre 1937		Depuis la guerre Mai 1946	Évolution
Parti national-socialiste	4	0	— 4
Parti antirévolutionnaire	17	13	— 4
Union des chrétiens historiques	8	8	»
Parti des réformes de l'État	2	2	»
Parti de la liberté	4	6	+ 2
— populaire catholique	31	32	+ 1
— du travail (soc.)	31	29	— 2
— communiste	3	10	+ 7

Sénat

Avant la guerre 1937		Depuis la guerre Juillet 1946	Évolution
Nazis hollandais	4	0	— 4
Parti antirévolutionnaire	7	7	»
Chrétiens historiques	6	5	— 1
Parti de la liberté	3	3	»
— populaire catholique	16	17	+ 1
— du travail (soc.)	14	14	»

BELGIQUE

Régimes et gouvernements

Avant la guerre	Depuis la guerre
Monarchie parlementaire.	Même régime. Le roi Léopold étant prisonnier en Allemagne, le prince Charles a été désigné comme régent à la libération. Les socialistes, les libéraux et les communistes se prononcent contre le retour du roi, qui a refusé d'abdiquer. Pour la première fois les communistes participent au gouvernement jusqu'à la formation du ministère Spaak (février 1947), dont ils ne font plus partie.

Élections municipales et générales

Chambre des députés

Avant la guerre 1939		Depuis la guerre Février 1946	Évolution
Chrétiens sociaux	73	92	+ 19
Socialistes	70	64	— 6
Libéraux	33	17	— 16
Communistes	9	24	+ 15
Rexistes et nationalistes flamands	23		

Sénat

Avant la guerre 1939		Depuis la guerre Février 1946	Évolution
Chrétiens sociaux	28	51	+ 23
Socialistes	35	35	»
Libéraux	16	4	— 12
Communistes	3	11	+ 8

Conseils provinciaux

Avant la guerre 1938		Depuis la guerre Février 1946	Évolution
Chrétiens sociaux	227	344	+ 117
Socialistes	221	231	+ 10
Libéraux	88	53	— 35
Communistes	28	58	+ 30

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Régimes et gouvernements

Avant la guerre	Depuis la guerre
Régime parlementaire.	Même régime. La grande-duchesse Charlotte, venant de Londres, rentre à Luxembourg le 14 avril 1945.

Élections municipales et générales

Avant la guerre 1937		Depuis la guerre Octobre 1945	Évolution
Chrétiens sociaux	25	24	— 1
Socialistes	18	12	— 6
Démocrates patriotes	0	8	+ 8
— indépendants	6	2	— 4
Communistes	0	5	+ 5

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Régimes et gouvernements

Avant la guerre	Depuis la guerre
Monarchie parlementaire. Gouvernement conservateur.	Même régime. Gouvernement travailliste.

Élections municipales et générales

Avant la guerre 1935		Depuis la guerre Juillet 1945	Évolution
Conservateurs	387	196	— 191
Travaillistes	154	390	+ 236
Libéraux	21	25	+ 4
Travaillistes indépendants	3	3	»
Communistes	1	2	+ 1
Parti du Commonwealth	4	1	— 3
Indépendants	16	7	— 9
Nationalistes irlandais	0	2	+ 2

EIRE (IRLANDE)

Régimes et gouvernements

Avant la guerre	Depuis la guerre
République parlementaire.	Même régime.

Élections municipales et générales

Avant la guerre 1943		Depuis la guerre Mai 1944	Évolution
Parti de Valera	67	76	+ 9
Opposition	71	62	— 9

FRANCE

Régimes et gouvernements

Avant la guerre	Depuis la guerre
République parlementaire établie par les lois constitutionnelles de 1875. Gouvernement sans participation communiste.	La Constitution de 1875 a pris fin à Vichy le 10 juillet 1940. A la libération, gouvernement provisoire, qui a duré jusqu'au vote de la Constitution et sa ratification par referendum. Gouvernement triparti jusqu'au 4 mai 1947, où les communistes l'ont quitté.

Élections municipales et générales

Avant la guerre 1936		Depuis la guerre Novembre 1946		Évolution
Communistes	72	164		+ 92
Pupistes	10			
S. F. I. O.	146	91		— 55
U. S. R.	26	Rassemblement des gauches	55	Cinq partis au lieu de onze, dont trois grands : deux anciens, communiste et socialiste ; un nouveau : M. R. P.
Socialistes indépendants	9			
Radicaux socialistes	115			
Radicaux indépendants	31			
Républicains de gauche	88	M. R. P.	158	
Démocrates populaires	23			
U. R. D.	88	P. R. L	24	
Conservateurs	11			

EUROPE CENTRALE

SUÈDE

Régimes et gouvernements

Avant la guerre	Depuis la guerre
Monarchie parlementaire. Gouvernement travailliste.	Même régime. Gouvernement travailliste de coalition avec participation communiste.

Élections générales et municipales

Élections aux Landstings chargés d'élire la Chambre.

	Avant la guerre	Depuis la guerre	Évolution
Conservateurs	280	212	— 68
Parti paysan	211	247	+ 36
Libéraux	178	252	+ 74
Socialistes	825	743	— 82
Communistes	32	99	+ 67

DANEMARK

Régimes et gouvernements

Avant la guerre	Depuis la guerre
Monarchie parlementaire. Christian X est resté prisonnier dans son palais pendant l'occupation allemande.	Même régime. Frédéric IX, roi à la mort de son père, le 15 avril 1947.

Élections générales et municipales

	Avant la guerre	Depuis la guerre	Évolution
Socialistes	66	48	— 18
Radicaux	11	13	+ 2
Conservateurs	26	31	+ 5
Gauche	38	28	— 10
Communistes	0	18	+ 18

ALLEMAGNE

Régimes et gouvernements

La Constitution de Weimar du 11 août 1919 a duré jusqu'à l'accession d'Hitler au pouvoir, le 30 janvier 1933. A dater de cette époque commence le régime imposé par le parti national-socialiste.

Les libertés constitutionnelles sont suspendues (1er mars 1933), le gouvernement obtient les pleins pouvoirs (24 mars), le part unique est intégré dans l'État (1er déc. 1934), les lois raciales promulguées (sept. 1935). La dictature est totale entre les mains d'Hitler. Le peuple allemand a approuvé la politique de son Führer par des votes massifs.

En 1933 :	40.000.000
En 1936 :	44.500.000
En 1938 :	48.750.000

Élections générales et municipales

Zone soviétique. — Élections aux Diètes, novembre 1946.

	Brandebourg	Mecklembourg et Poméranie	Thuringe	État de Saxe	Saxe
Parti socialiste et communiste unifié	44	45	50	59	51
Libéraux démocrates	20	18	28	30	33
Chrétiens	31	11	19	28	24
Aide paysanne	5	3	3	2	2

Zone britannique. — Conseils municipaux, septembre 1946.

Démocrates chrétiens	6.637.633 voix	19.129 sièges
Sociaux démocrates	6.349.136 —	17.122 —
Indépendants locaux	2.649.179 —	13.870 —
Parti de Basse-Saxe	1.101.518 —	5.044 —
Communistes	1.015.556 —	3.718 —

Zone française. — Conseils, octobre 1946. — Conseils, mai 1947.

Communistes	147.409 voix	90 sièges	162.000
Sociaux démocrates	514.533 —	404 —	580.000
Chrétiens sociaux	1.064.417 —	1.041 —	980.000
Libéraux	134.658 —	105 —	238.000

Zone américaine. — Assemblées des États, juin 1946.

Chrétiens sociaux	2.609.000 voix
Sociaux démocrates	1.815.000 —
Communistes	405.000 —
Libéraux	384.000 —

Résultats d'ensemble pour l'Allemagne totalement occupée :

Chrétiens sociaux	10 millions
Sociaux démocrates	7,7 —
Communistes et commun.-social. unifiés	6,2 —
Libéraux	2,8 —

AUTRICHE

Régimes et gouvernements

Républ. parlementaire jusqu'en 1933. La Constitution du 16 mai 1934 a fait de l'Autriche un Etat corporatif, chrétien et social, dominé par un parti, le Front patriotique. Ni parlement ni élections jusqu'à l'annexion par le Reich, le 11 mars 1938.

Occupée par les Quatre. Gouvernement provisoire du 29 avril 1945 au 19 déc. 1945. République à cette date (vote de la Constitution). Le Dr Karl Renner est élu président de la République.

Élections générales et municipales

Pas d'élections depuis 1933.

Élections générales novembre 1945.

Parti populaire (chrétiens soc.)	84 sièges
Socialistes	76 —
Communistes	4 —

Le fonctionnement du gouvernement est rendu très difficile par l'occupation. Le traité pour l'Autriche n'a pas encore pu être établi, malgré que l'indépendance de l'Autriche ait été proclamée.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Régimes et gouvernements

République parlementaire unitaire comprenant la Bohême, la Moravie, la Slovaquie et la Ruthénie subcarpathique. Gouvernement libéral sans participation communiste.

Gouvernement provisoire présidé par M. Benès. La Ruthénie subcarpathique a été cédée à la Russie par traité du 29 juin 1945. Gouvernement socialiste et communiste.

Élections générales et municipales

Elections générales mai 1935.

Agrariens	89
Sudètes (Heimat front)	71
Soc. démocrates	69
Nat. soc. (Benès)	39
Nat. démocrates	51
Communistes	48

Assemblée constituante mai 1946.

Communistes tchèques	93 sièges
Populistes	47 —
Démocrates slovaques	43 —
Soc. dém. tchèques	36 —
Communistes slovaques	21 —

A la coalition des partis modérés d'avant la guerre se substitue une coalition marxiste :

152 voix contre 148.

SUISSE

Régimes et gouvernements

Confédération de vingt-deux cantons souverains. Assemblée fédérale de deux Chambres : Conseil national : élu par tous les cantons ; Conseil des États : deux députés par canton. Pouvoir exécutif : Conseil fédéral de sept membres.

Même régime.

Élections générales et municipales

Conseil national : 175 députés élus en octobre 1939.

Socialistes	45
Radicaux	47
Catholiques	43
Lib. et conserv.	40

Conseil national : 194 députés élus en octobre 1943.

Socialistes	56
Radicaux	49
Catholiques	43
Lib. et conserv.	46

Par le referendum du 18 mai 1947, les Suisses ont refusé le projet socialiste attribuant à l'Etat des pouvoirs économiques. Quelques progrès socialistes aux élections cantonales.

ITALIE

Régimes et gouvernements

Régime fasciste établi après la marche sur Rome par Mussolini. Le parti fasciste était intégré dans l'État, dont l'organisation devenait corporative. Le Duce chef du pouvoir exécutif prépondérant, les libertés individuelles réduites et certaines supprimées.

Après la libération et la disparition de Mussolini, un gouvernement provisoire a été établi le 29 avril 1945. Après l'abdication du roi, un plébiscite a instauré la République, dont la Constitution n'est pas votée. Jusqu'à la ratification du traité du 10 février 1947, l'Italie reste soumise aux stipulations de l'armistice du 8 septembre 1943.

Élections générales et municipales

Les élections de mars 1929 et de mars 1934 ne sont que l'adhésion obligatoire du peuple italien à une liste unique.

La Chambre des faisceaux et des corporations, élue en 1939, représente le parti et les corporations.

Pas de représentation libre comme dans le système parlementaire.

Assemblée constituante juin 1946.

Dém. chrétiens	206
Socialistes	115
Communistes	105
Union démocratique nationale	40
Uomo qualunque	30
Républicains	23
Autonomistes	7
Bloc de la liberté (monarchistes)	17

Le gouvernement tripartite a duré jusqu'à la récente constitution du ministère Gasperi.

EUROPE ORIENTALE

ÉTATS	RÉGIMES ET GOUVERNEMENTS		ÉLECTIONS GÉNÉRALES ET MUNICIPALES		
	AVANT LA GUERRE	DEPUIS LA GUERRE	AVANT LA GUERRE	DEPUIS LA GUERRE	ÉVOLUTION
FINLANDE	République parlementaire. Gouvernement travailliste.	Même régime. Gouvernement travailliste avec soutien communiste.	Riksdag mai 1938. Socialistes ..... 85 Agrariens ..... 57 Conservateurs ..... 25 Parti suédois patriotique ..... 18 Libéraux ..... 7 Parti démocrate populaire (commun.). 0	Riksdag mars 1945. 53 48 28 13 7 51	— 32 — 9 + 3 — 5 — + 51
U. R. S. S.	Fédération de républiques socialistes soviétiques : 7 en 1924, 11 en 1936. Constitution de 1936. La primauté du parti communiste, seul autorisé, est proclamée dans la Constitution. Il n'y a aux élections que des candidats officiels.	Même régime. L'Union des R. S. S. comprend seize républiques au lieu de onze.	12 décembre 1937. Inscrits : 94.138.159 Votants : 91.113.153 Communistes et sans parti candidats du gouvernement: 89.844.271 contre 632.074 bulletins barrés.	Soviet suprême 10 février 1946. Inscrits ..... 101.717.686 Votants ..... 101.450.936 Communistes et sans parti : candidats du gouvernement : 100.621.225 (99,78 %). Contre 819.699 bulletins barrés.	Les victoires de l'armée rouge ont révélé au monde la force du régime soviétique.
POLOGNE	République parlementaire (Constitution de 1921). Le régime parlementaire est supprimé, en mai 1926, par le maréchal Pilsudski, dont la dictature dure jusqu'en 1935. Le retour au régime parlementaire, malgré les élections de 1935 et de 1938, ne se fit pas et le gouvernement sut imposer ses candidats.	Le nouveau gouvernement est issu de négociations entre alliés qui ont abouti à sa constitution entre le gouvernement polonais de Londres (nationaliste) et celui de Lublin (à tendance communiste). Régime provisoire. Un Conseil national a fait fonction de parlement jusqu'aux élections. Gouvernement à prépondérance communiste.	Elections de 1938. Nationaux démocrates. 127 Nationaux radicaux ... 68 Parti agraire (Witos) .. 47 — — (libération) 53 Jeune Pologne ..... 18 Sociaux démocrates .. 95	janvier 1947. Bloc gouvernemental ..... 392 constitué par : Parti ouvrier ..... 31 % — socialiste ..... 31 % — paysan de Lublin. 21 % — démocratique .... 11 % Opposition ..... 52 comprenant : Parti paysan ..... 28 — du travail ..... 12 Indépendants 12	La Pologne, qui n'a pas réussi à devenir une démocratie après 1919, est soumise à un régime où s'exerce la prépondérance du parti communiste.
HONGRIE	Royaume (sans trône). Un régent. Un parlement élu au suffrage restreint (suffrage secret dans les villes, public dans les campagnes).	Gouvernement provisoire créé pendant la guerre à Debreczen. Jusqu'aux élections, l'ancienne Constitution est maintenue. Le pays est soumis à l'occupation par l'armée soviétique. En juin 1947, un remaniement ministériel donne quatre portefeuilles aux communistes.	Élections de mai 1939. Petits propriétaires (parti gouvernemental) ..... 196 Sociaux démocrates .. 78 Petits propriétaires indépendants ..... 5 Parti libéral ..... 13 Croix fléchées (nazis). 43 Parti communiste interdit.	novembre 1945. 245 69 23 Communistes 70	Le gouvernement modéré des petits propriétaires est sapé par le mouvement communiste soutenu par les occupants russes. Crise gouvernementale depuis février 1947.
BULGARIE	Monarchie constitutionnelle. Après un difficile essai de régime constitutionnel de 1919 à 1933, le 19 mai 1934 un gouvernement militaire était mis en place sous l'autorité du roi Boris. C'est une véritable dictature qui commençait, elle a duré jusqu'à la guerre.	La monarchie a fait place à une république démocratique. En fait, c'est un régime d'assemblée dominée par un parti, dit Front de la patrie, à prédominance communiste. Régime d'occupation.	La dictature établie après le 19 mai 1934 n'a fait procéder à des élections qu'en 1938 ; les candidats choisis par le gouvernement ne devaient représenter aucun parti politique ancien. Les élections se déroulaient suivant les procédés d'intimidation employés par les dictatures.	octobre 1946. Front de la patrie ..... 364 formé par : Communistes ..... 277 Parti Zveno ..... 8 — agraire ..... 69 — socialiste ..... 9 — radical ..... 1 Bloc de l'opposition 101	La prépondérance des communistes est totale.
ROUMANIE	Monarchie constitutionnelle. Elle fut troublée dans son fonctionnement par une crise commencée en 1929. Dictature royale (roi Carol) à partir de 1934. Sanctionnée par la charte constitutionnelle de février 1938 instituant une Chambre représentant les différentes professions, à l'imitation du régime fasciste.	Régime de l'armistice du 12 septembre 1944. La Roumanie est occupée par les armées soviétiques. Le roi Michel accepte un ministère de coalition où prédominent les communistes.	Élections pour les membres de la Chambre des représentants des professions. Un seul parti unique présenté par le gouvernement : le Front de la rénovation nationale, 1939.	Parlement novembre 1946. Bloc démocratique ..... 348 composé par : Démocrates ..... 74 Nationaux libéraux ..... 74 Communistes ..... 73 Front des laboureurs .... 70 Nationaux populaires .... 26 — paysans dissidents .. 21 Israélites ..... 2 Union populaire magyare . 29 Opposition ..... 37 formée de : Nationaux paysans (Maniu) . 32 — libéraux (Bratiano) 3	Influence prépondérante des communistes. Toutefois, il existe dans ce pays une opposition représentée par le roi.

EUROPE ORIENTALE

ÉTATS	RÉGIMES ET GOUVERNEMENTS		ÉLECTIONS GÉNÉRALES ET MUNICIPALES		
	AVANT LA GUERRE	DEPUIS LA GUERRE	AVANT LA GUERRE	DEPUIS LA GUERRE	ÉVOLUTION
YOUGOSLAVIE	Monarchie constitutionnelle unitaire fondée en 1921. Après la crise commencée en 1928, provoquée par les revendications autonomistes des Croates, des Bosniaques, des Slovènes, une dictature était établie le 6 janvier 1929 par le roi Alexandre, assassiné en octobre 1934. Le même régime dictatorial a continué sous la régence du prince Paul.	L'Assemblée nationale a proclamé la République le 29 novembre 1945. République fédérale des peuples de Yougoslavie. Constitution inspirée de la constitution russe.	Les élections du 11 décembre 1938, malgré la pression gouvernementale, n'avaient donné aux partis du gouvernement que 54 % des voix, contre 46 % aux partis d'opposition groupés dans une même formation. (Radicaux, démocrates, parti agraire, parti paysan croate et démocrates indépendants.)	Assemblée novembre 1945. Inscrits ..... 8.383.455 Votants ..... 7.432.471 (88 %) Front populaire : 6.275.049 (90 % des suffrages). opposition : 707.421 (9 %).	Régime identique à celui de la Russie. En fait, depuis la libération, dictature du maréchal Tito.
ALBANIE	Etat créé en 1913. N'a commencé son existence qu'en 1921. Ahmed Zog, roi en 1928. Soumise économiquement et politiquement à l'Italie par les accords de 1931 et 1934. Occupée par l'Italie en 1939 (vendredi saint, 7 avril). Dotée d'une charte constitutionnelle fasciste le 4 juin 1939.	République du peuple. Constitution instituant un régime d'assemblée à parti unique, semblable à celle de la Yougoslavie.	Pas d'élections.	décembre 1945. Front démocratique : 506.319 voix sur 543.354 votants (soit 93,18 % au parti gouvernemental, 6,77 % de bulletins blancs et 0,05 aux trois candidats indépendants.	Régime identique. Dictature du parti communiste exercée par Enver Hodja.
GRÈCE	Monarchie constitutionnelle établie par la Constitution de 1911. République de mars 1924 jusqu'au plébiscite du 3 nov. 1935. Dictature militaire établie par le coup d'État du général Métaxas le 5 août 1936, sous l'autorité du roi. Dictature qui a duré jusqu'à l'invasion.	Gouvernement provisoire présidé par un régent : M. Damaschinos, archevêque d'Athènes. Monarchie après le plébiscite favorable au retour du roi Georges.	Élections du 26 janvier 1936. Gouvernementaux .... 143 Vénizélistes ..... 142 Communistes 15	février 1946. Populistes et libéraux nationaux ..... 206 Union nationale ..... 68 Libéraux ..... 48 Royalistes et roy. indép. ... 29	La tentative de prise du pouvoir par les communistes (février 1944) ayant échoué, une guerre civile se prolonge dans ce malheureux pays.
TURQUIE	République de nom. En fait, régime de pouvoir exécutif fort. Une assemblée nationale élue, où le parti gouvernemental l'emporte toujours. Toutefois, il existe une opposition.	Même régime.	Les élections n'ont pas été interrompues par la guerre. 28 janvier 1943 : 400 voix au gouvernement, 55 à l'opposition.		Malgré l'apparence la République a instauré un régime autoritaire.

l'Allemagne et l'Autriche, qui ne peuvent y entrer, comme aussi les États à régime autoritaire qui se sont maintenus comme des survivances de l'avant-guerre : le Portugal et son paternalisme, l'Espagne et sa phalange, la Turquie et sa république sans opposition.

Telle est la structure politique de l'Europe. Le fait le plus notable, c'est le succès considérable remporté par le communisme. Avant la guerre, ce parti ne participait à aucun gouvernement en Europe, à l'exception, évidemment, de l'Union des républiques socialistes soviétiques. Dans la plupart des États il était même interdit, et certains des grands mouvements politiques ont été faits pour s'opposer à lui. En France, il avait lentement progressé et avait joué un rôle important dans le front populaire de 1936 ; suivant le processus de la Troisième République, il était devenu parti de soutien de gouvernement avant d'entrer dans ses conseils. Il ne nous appartient pas d'expliquer les raisons de cette avance, dont certaines sont évidentes : les victoires de l'armée rouge, l'occupation des pays à régime d'armistice, les réformes agraires du programme communiste et, aussi, l'organisation de la résistance dans tous les pays d'Europe par le parti communiste.

Le second fait, c'est la localisation des gouvernements socialistes ou travaillistes dans les sociétés européennes anglo-saxonnes. Le programme social de ce parti y est mis en œuvre.

Enfin, de la guerre est sorti un parti nouveau, par son extension, par son organisation, surtout par son programme : c'est le vieux mouvement catholique libéral, né au début du XIXe siècle, qui a cheminé partout en Europe, tantôt en progrès, tantôt en recul, attirant les uns et les autres, mais ne retenant jamais les masses que d'autres idéologies séduisaient. Non seulement les chrétiens sociaux ont renforcé leur position en Belgique, où ils sont le parti le plus fort à la Chambre et au Sénat, mais au Grand-Duché de Luxembourg, en Hollande, en Autriche, en Hongrie ils forment un bloc imposant, et surtout en France, où ils ont apporté avec le M. R. P. un élément nouveau de la vie politique. Il constitue aussi le parti le plus fort en Italie, et les Allemands lui ont apporté le plus grand nombre de leurs votes.

Si l'on ajoute que les vieux partis traditionnels de l'Europe du XIXe siècle : les libéraux, les radicaux, les indépendants, les conservateurs doctrinaires, paraissent avoir disparu de l'horizon politique, le continent est entraîné par trois grands courants : le communiste à l'Est, mais en progrès en Europe centrale et occidentale, à l'exclusion des États nordiques, le socialiste dans les pays anglo-saxons et en Europe centrale (Allemagne, Italie, Autriche, Tchécoslovaquie), les démocrates chrétiens dans les pays latins.

CONCLUSION

Il nous paraît prudent d'affirmer d'abord que les résultats des élections ne sont pas définitifs : les élections ont été improvisées et le climat dans lequel elles se sont faites était trop troublé pour qu'il soit durable. Les élections ont été révolutionnaires, mais toutes les révolutions ont une échéance.

Ces élections ont sanctionné le « provisoire » que la guerre a établi un peu partout et qui est bien le régime actuel de l'Europe. Elles ont promu un personnel politique dirigeant nouveau, à l'exclusion presque totale de l'ancien, dont il faut attendre qu'il ait fait son éducation.

La simplification de l'Europe en trois partis est exacte, mais sera-t-elle durable ? On peut en douter, si l'on constate que malgré le caractère incontestablement international des trois partis leur intérêt les incline à un nationalisme passionné que la guerre et la résistance ont renforcé.

Ces élections ont rendu la paix difficile à faire parce qu'elles empêchent la cohésion de l'Europe de se rétablir.

LES FÊTES DE SAINTE COLETTE

A partir du 3 juillet 1947, la ville de Poligny, dans le Jura, va célébrer le cinquième centenaire de la mort de sainte Colette. Pendant les quatre journées que dureront ces fêtes, la vie exemplaire de la sainte sera retracée par des jeux scéniques composés spécialement pour cette circonstance. Enfin, pour clôturer cette commémoration, les reliques de sainte Colette, qui sont conservées au monastère des Clarisses, seront portées à travers la ville, tandis qu'une messe pontificale sera dite en plein air, en présence de M^gr^ l'archevêque d'Avignon et des évêques de Dijon, d'Autun, de Langres, de Belley, de Saint-Etienne et de Saint-Claude. Le cinquième centenaire de la mort de sainte Colette a inspiré à Paul Claudel le poème inédit que nous sommes heureux et fiers de publier ci-dessous.

« A l'heure où, dans la brume du Nord, vivement se lève le soleil écarlate,
« Colette comme de la graine mûre, voit son mur qui se fend et qui éclate,
« Le mur de ce petit logis pour toujours qu'elle s'est fait à douze pas du Saint-Sacrement,
« Avant que de la part de Dieu arrive l'ordre clair et blanc.
« Pour la reclure désormais, plus besoin de cet œuf de pierre.
« Elle est libre dans le sel, elle est ensevelie dans la lumière !
« Dieu qui voit le bien avant le mal, ne lui écrit pas une tâche temporelle,
« Tous les maux de France et de Chrétienté à guérir et chacun par une attention personnelle.
« Ce qui était de l'Enfer, en sept jours elle l'a regardé jusqu'au fond,
« Ce barreau de fer dans sa main, tordu comme une chandelle qui fond !
« Il ne s'agit pas de rivaliser avec le mal et de se casser la tête sur le diable,
« Mais naturellement de prolifier par le pied comme une plante, fournir à ce péché qui abonde, la fleur qui lui soit totalement inconciliable.
« Ainsi pendant que les guerriers font la guerre et que tous ces méchants taquins tracassent alliances et politique,
« La nature, au revers d'une colline, toute seule, recopie un lys magnifique !
« Sans cesse en route comme une aiguille diligente à travers la France déchirée,
« Colette en recoud par dessous les morceaux avec la charité.
« Dieu a choisi cette innocente qui ne sait absolument ce qu'elle fait,
« Cette aveugle qui ne voit que ce qu'Il lui montre et qui ne Le contredit jamais.
« Mère de toutes ces bouches grand'ouvertes et de tous ces oisillons dans le trou du mur,
« Qui de nul autre que Lui seul chaque jour attendent leur nourriture,
« Satan fait son œuvre à son aise et il ne sait pas que son jour est déjà fini.
« Et cependant qu'est-ce qu'on a vu de nouveau sur ces chemins qui sont entre Rome et Paris ?
« C'est quelque chose d'important cette charrette, et dedans, cette grande femme en pauvre robe d'étamine,
« Qui vacille les yeux ouverts comme morte entre les bras de sœur Perrine ?
« Constance, un endroit qui est si intéressant pour un homme d'État, et cette espèce de Pape là-bas qui a le nom de la lune au fond de sa Catalogne,
« Il faudrait en détourner les yeux, et comment voir cette mendiante couleur de poussière qui chemine à travers la Bourgogne ?
« Il n'y a que les moulins à vent ordinaires, et ce champ d'avoine pauvre, et sur le coteau montant et pierreux,
« Quatre ou cinq femmes et paysans à la file, et Colette la première, sur son âne, qui regarde Dieu ! »

PAUL CLAUDEL.

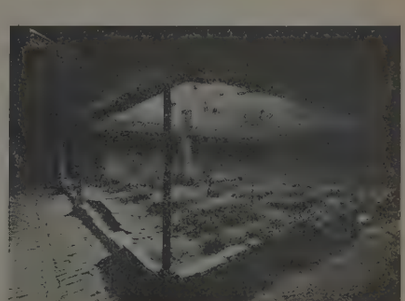

La châsse contenant les reliques de sainte Colette est conservée au monastère dès Clarisses. A gauche, vue générale; à droite, le cloître.

LE PEINTRE ALBERT MARQUET

Quelques mois seulement d'intervalle disparaissent sans bruit, comme ils vécurent, Bonnard sous la neige d'hiver, Marquet au seuil de l'été, deux gloires les plus discrètes, sinon les mieux assurées, de la peinture contemporaine. L'un et l'autre, par chance, se trouvent actuellement les mieux représentés dans les salles nouvelles du Musée d'art moderne, ouvertes ces jours-ci quai de New-York.

Albert Marquet est mort le matin du 14 juin, à son domicile parisien de la rue Dauphine. Né à Bordeaux, le 27 mars 1875, il vient à Paris dès 1890 et rencontre, à l'Ecole nationale des arts décoratifs, Matisse, dont il partage la jeunesse difficile, en étroite amitié. Après un bref passage à l'Ecole des beaux-arts, Matisse l'entraîne, en 1892, dans l'atelier de Gustave Moreau, que fréquentait également Rouault. Mais il oriente lui-même sa formation en dessinant dans la rue les scènes vivantes et en copiant librement, au Louvre, Chardin, Claude Lorrain, Poussin, Watteau. Puis il découvre les impressionnistes chez Durand-Ruel, notamment *les Meules*, de Monet, Cézanne chez Vollard, Van Gogh, dont l'empreinte sera la plus profonde. En 1900, il doit, pour vivre, travailler aux stucs du Grand Palais. L'année suivante, déjà maître de sa vision et sûr de son métier, il présente aux Indépendants le premier ensemble de son œuvre, à laquelle s'intéressent bientôt Berthe Vieil et Druet. Il expose aux Salons d'Automne, de 1904 à 1906, dans la salle des « fauves », au côté de Matisse, Derain, Dufy, Vlaminck, Friez. Préservé des excès gratuits et vite démodés par une simplicité franche, digne de Corot, il recherche moins l'exaspération de la couleur que sa justesse constructive et sa modulation nuancée. C'est pourquoi l'on ne voit en lui qu'un comparse effacé dans ce mouvement pictural, dont il avait, cependant, préparé la naissance, dès 1898, par ses paysages d'Arcueil et du jardin du Luxembourg.

Dès que ses toiles commencent à se vendre, Marquet entreprend une série de voyages, cette ronde des villes et des ports qu'il poursuivra près de cinquante ans, dont il nous restitue la lumière et la poésie : Le Havre (1907), Hambourg (1909), Naples (1910), Tanger (1911), Rouen (1912), Rotterdam (1914), Marseille (1916), Alger (1920), Bordeaux (1924), la Norvège, l'Egypte, la Grèce, etc. C'est aussi pour mieux retrouver à chaque retour son motif de prédilection, Notre-Dame et les quais de la Seine, Paris et sa brume mouvante, qu'il se plaît à surplomber de sa fenêtre, comme le faisait Pissarro. On a dit qu'il répétait sans cesse le même tableau ; mais peut-on se lasser d'admirer le Pont-Neuf, de respirer cet accord unique au monde, sous la plus tendre lumière et la plus variée qui soit, des pierres et de l'eau, des arbres et du ciel ?

Marquet est avant tout paysagiste, le premier, sans doute, de sa génération. Mais ses vues de Paris et des ports, malheureusement vulgarisées par les imitations, laissent oublier trop facilement qu'il est aussi l'auteur d'une dizaine de nus singuliers, *les Deux Amies* (1911), dont la hardiesse et l'âpre densité rappellent le Manet de l'*Olympia*. Quelques portraits, d'une intense pénétration, rythment encore sa carrière, qui compteront, avec ceux de Bonnard et de Vuillard, parmi les meilleurs de l'époque : *Rouveyre* (1904), *Madame Lani* (1928), *Madame Marquet* (1931). Mais c'est certainement dans ses merveilleuses aquarelles, multipliées depuis 1925, et dans ses innombrables croquis au roseau, à la plume, au pinceau, trop peu connus, que la postérité cherchera plus volontiers ses caractéristiques : à la fois la justesse classique et l'acuité moderne de sa vision, d'une autorité sans conteste. Cette « sténographie », aussi frémissante qu'implacable, nous donne, en effet, le secret de son génie. Il n'est guère que Van Gogh ou Seurat parmi les modernes dont l'écriture soit aussi personnelle. Matisse ne s'y trompe pas, qui a rendu au dessinateur cet hommage décisif : « Lorsque je vois Hokusaï, je pense à notre Marquet, et vice versa. Je n'entends pas imitation d'Hokusaï, mais similitude. »

Jean Leymarie.

L'HISTORIEN FUNCK-BRENTANO

Frantz Funck-Brentano, qui fut archiviste paléographe, historien original, conférencier plus que brillant, mais avant tout écrivain, et qui vient de s'éteindre à quatre-vingt-cinq ans, a pu mesurer jusqu'à ses derniers jours la force de sa durable et fécondante influence.

On ne saurait imaginer un esprit plus français. Le futur érudit n'avait qu'une dizaine d'années quand son père, Théodore Funck-Brentano, remarquable penseur et sociologue, qui devait fonder le Collège libre des sciences morales, reçut, après 1870, des lettres de grande naturalisation et quitta le Luxembourg pour la France vaincue, mais prête à renaître.

Le jeune Frantz, tout de suite à l'aise dans le climat intellectuel de Paris, se donna d'abord une vigoureuse culture. Elève de l'Ecole de Chartres, il ne négligea pas non plus la Sorbonne, et obtint le titre de docteur ès lettres sur une thèse remarquée : *les Origines de la guerre de Cent ans : Philippe le Bel en Flandre.*

Sa carrière d'archiviste paléographe, il l'a faite à l'Arsenal. Sans jamais devenir un vulgarisateur ni tomber dans la biographie romancée, cet impeccable historien, nommé membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1928, a eu le don de vie. On lira longtemps encore *l'Affaire du collier, le Drame des poisons, la Mort de la Reine, Lucrèce Borgia,* pour ne citer que quelques-uns de ses ouvrages les plus répandus.

Mais ceux de ses lecteurs qui saisissent le mieux le secret de sa stimulante personnalité sont peut-être ceux qui, en relisant, par exemple, son livre consacré à *la Renaissance,* discernent chez ce fils d'un penseur un philosophe qui saisit à la fois les traits permanents et l'évolution de l'esprit humain. Cette solide intelligence, rompue aux disciplines scientifiques, a prêché d'exemple en montrant que le vrai chemin de l'originalité ne se confond pas plus avec le fossé du paradoxe qu'avec l'ornière du lieu commun.

Frantz Funck-Brentano était le père du gynécologue bien connu et de M. Christian Funck-Brentano, membre du comité de direction du *Monde.*

Raymond Millet.

Ces vignes représentent la principale richesse du Gers, car le vin qu'elles produisent donne, après qu'il a été distillé, les fameuses eaux-de-vie d'Armagnac.

A TRAVERS LA FRANCE RENAISSANTE

LA BATAILLE DES ARMAGNACS (*)

par notre envoyé spécial JEAN-FRANÇOIS VIRENQUE

Nous étions deux, seuls dans la pénombre d'un chai, chacun un verre à la main. L'œil allumé, la mine réjouie, mon interlocuteur réchauffait un peu d'armagnac en le faisant tourner au fond de son verre. Il le respirait, le réchauffait encore, le respirait à nouveau, le regardait par transparence, le respirait une fois de plus et, enfin, presque à regret semblait-il, y trempait ses lèvres. « Goûtez celui-ci, me disait-il, il n'y a pas de meilleur. Bien sûr, vous êtes allé chez Untel. Il en a du bon lui aussi, mais pas comme celui-là. Respirez-le encore et vous sentirez tout le parfum du terroir vous sauter aux narines : on y retrouve le goût de la prune fraîche et la senteur des violettes dans un sous-bois. Non, il n'y en a pas de meilleur. »

Quelques heures auparavant, Untel m'avait dit : « Bien sûr, vous allez sans doute aller chez X... Il a de bons armagnacs, lui aussi, mais on ne peut pas les comparer à celui-là. Rien ne peut vraiment l'égaler. »

Déjà, la veille, deux autres négociants et un propriétaire m'avaient tenu le même langage, avec les mêmes descriptions enflammées, car tout le monde est un peu poète au sud de la Garonne. Tous m'avaient fait goûter leur armagnac et c'était toujours « le meilleur du monde », mais tous aussi avaient ajouté, avec ce souci d'hospitalité si agréable des Méridionaux : « ... d'ailleurs, celui-là, je le réserve pour mes amis. » Aussi, après avoir, comme il se devait, retourné le compliment, j'avais demandé à goûter la qualité courante, celle que l'on expédie aux quatre coins de la France et à l'étranger... C'était encore excellent et n'avait vraiment rien de commun avec ce que l'on m'avait fait boire quelques jours plus tôt dans un restaurant de la capitale.

J'ai donc soupçonné mes hôtes d'avoir quelque peu triché... toujours par souci d'hospitalité. C'est alors qu'un courtier m'a dit :

« Ce qui a tué l'armagnac, ce sont ces maisons peu scrupuleuses qui ont inondé le marché d'alcools de qualité inférieure. Au consommateur qui demandait un armagnac, on apportait une bouteille jolie à regarder, aux étiquettes artistiquement vieillies, mais dont le contenu était innommable. Voilà ce qui a tué l'armagnac. C'est pourquoi la pièce de 400 litres qui, en avril 1946, valait 130.000 francs, n'en vaut plus aujourd'hui que 35.000... et même à ce prix nous ne trouvons pas d'acheteurs. »

On pourrait dédier cette histoire à tous les spéculateurs, à tous ceux qui ont cru et croient encore que l'on peut vendre n'importe quoi sans que le consommateur réagisse à la longue. L'issue est fatale et l'armagnac en est un exemple frappant.

Beaucoup ont pensé, et ceci est vrai pour une foule de produits, que le public avait, au cours des cinq années de guerre, perdu le goût, obligé qu'il était de consommer ce qu'il trouvait, c'est-à-dire n'importe quoi. Or, il n'en est rien et, pour ne citer qu'un exemple, il ne se trouve sans doute pas un Français pour déclarer que le vin du Ravitaillement est meilleur ou même aussi bon que le « petit ordinaire » que l'on trouvait avant la guerre dans toutes les boutiques.

Ainsi, pour avoir méconnu cette vérité première et avoir préféré le gain immédiat, mais de courte durée, à une situation moins brillante mais plus stable, de nombreux négociants et intermédiaires se trouvent actuellement dans une situation plus que critique.

Sans doute l'occasion était-elle tentante. Pendant toute la durée de l'occupation et même jusqu'en 1946, les consommateurs, ne trouvant sur le marché que des eaux-de-vie appellation contrôlée de Cognac et d'Armagnac, les ont commandées presque sans limites. L'Armagnac, en particulier, s'est trouvé dans une situation privilégiée du fait de sa position géographique, puisque il est demeuré longtemps en dehors de la zone d'occupation.

Il en a résulté, pour toute la région, un enrichissement à peu près

(*) Voir *France-Illustration* du 21 juin.

général. Le producteur ayant brusquement à sa disposition des capitaux importants les a employés aussitôt pour faire exécuter des travaux urgents, tels que réparations de bâtiments, qu'il avait dû remettre jusqu'alors faute de disponibilités. Pour la même raison, on a vu s'ouvrir dans la plupart des petites villes du département des boutiques dont les vitrines étaient garnies d'articles inhabituels, presque des articles de luxe.

On peut donc dire que la guerre, à de rares exceptions près, a amené avec elle, en Armagnac, une période de prospérité économique.

Il est d'ailleurs curieux de remarquer que depuis plus d'un siècle les conflits et les bouleversements sociaux ont toujours eu cette influence bénéfique sur le marché des eaux-de-vie. Ainsi, en 1805, la pièce d'armagnac valait 230 francs, contre 212 en 1813, 450 en 1816, alors qu'en 1824 elle ne coûtait plus que 200 francs.

De même, en 1870, les cours étaient montés jusqu'à 1.000 francs, alors qu'en 1935, période calme, ils étaient redescendus à 700 francs. Enfin, les événements de ces dernières années ont apporté la confirmation de cette règle : en 1942, la pièce vaut 17.800 francs ; en 1945, elle en vaut 80.000 ; en 1946, 130.000 ; mais, en 1947, elle ne vaut plus que 35.000 francs.

On ne peut toutefois considérer cette baisse brutale comme l'annonce certaine d'une prochaine période de prospérité, car les causes de cet effondrement du cours sont multiples et le plus souvent particulières à l'armagnac. Le manque de qualité en est, nous l'avons vu, la raison principale, et il a une répercussion énorme sur le volume des exportations. Des pays gros consommateurs d'eaux-de-vie, comme la Hollande, la Belgique et toute la Scandinavie, ayant reçu des produits de qualité inférieure, n'ont pas renouvelé leurs marchés et ont préféré s'adresser à d'autres régions. Or, de nouvelles eaux-de-vie appellation contrôlée « Languedoc », « Roussillon », « Aquitaine » et « Provence », venant d'être lancées et qui sont vendues à des prix inférieurs à ceux pratiqués en Armagnac, on comprend que l'importateur les fasse venir de préférence. C'est pour cette raison que l'on peut voir aujourd'hui, car les producteurs du Gers ne veulent pas tout perdre, d'excellents armagnacs partir pour l'étranger, non comme armagnac, mais comme eau-de-vie ordinaire !

Bien qu'il soit difficile de prédire quelle sera la situation du marché à la fin de l'année en cours, on peut déjà prévoir qu'elle sera loin d'être brillante. D'autres pays importateurs, comme les Etats-Unis et les Etats de l'Amérique latine, ne semblent pas en effet vouloir passer de commandes importantes. Pourtant, il n'y a guère plus d'un an, les affaires semblaient bien parties.

Belges et Hollandais reconstituaient leurs stocks, les pays scandinaves achetaient des alcools purs pour intensifier leur production de liqueurs et d'eaux-de-vie nordiques et, enfin, les armées alliées se chargeaient d'absorber un nombre respectable de bouteilles. Ainsi, 4.040 hectolitres d'alcool pur furent exportés. Cela représentait réellement le *départ* de l'armagnac, qui risquait de devenir un concurrent dangereux pour les cognacs et autres eaux-de-vie.

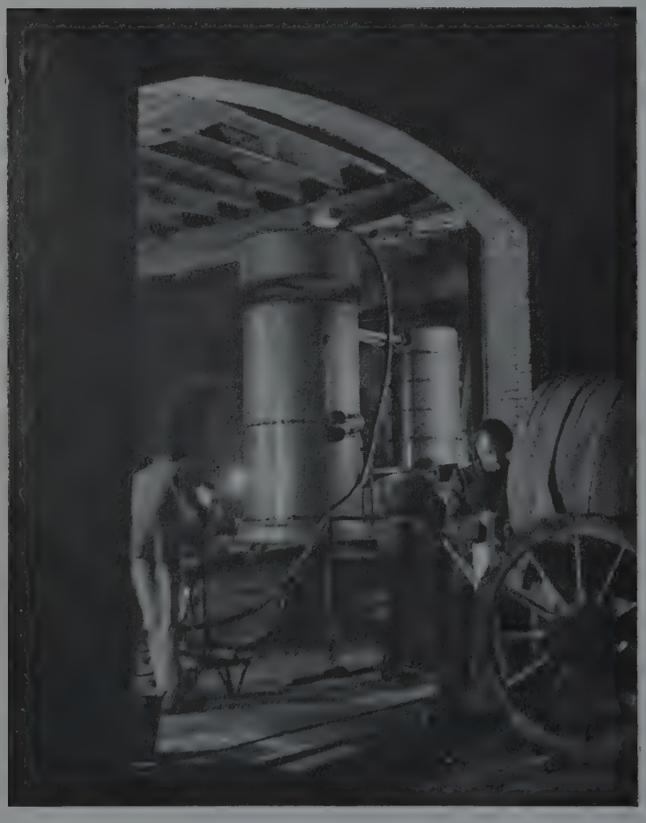

Pendant la distillation, qui ne doit pas s'interrompre, deux ou trois hommes se relaient sans cesse pour surveiller la marche de l'alambic.

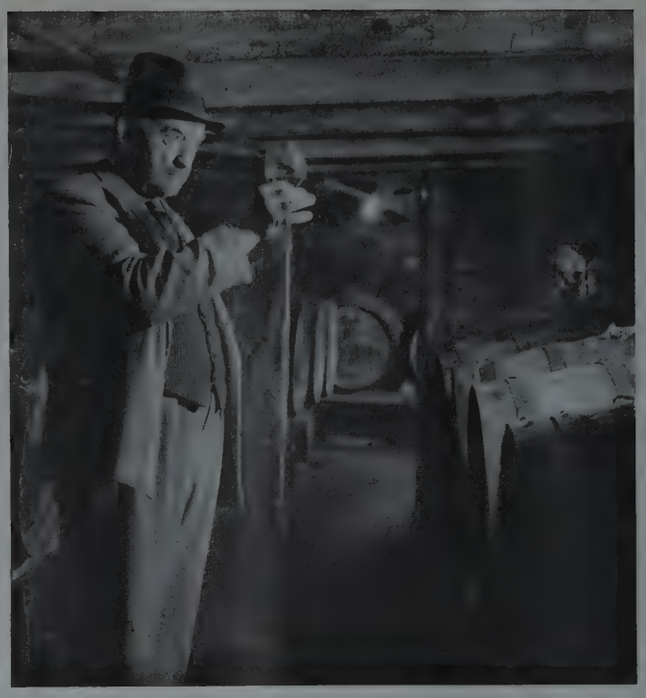

Le maître de chai sait différencier toutes les qualités d'eaux-de-vie.

C'est alors que la période noire a commencé. Dans la plupart des pays étrangers, les stocks ont été reconstitués et, par suite de l'instabilité de la monnaie, il y eut vite saturation, car les ventes ne correspondaient plus aux arrivages. Au début de l'année dernière, les Etats-Unis regorgeaient de vins, d'eaux-de-vie et de liqueurs français. Est-il besoin d'ajouter que la majorité des acheteurs américains désiraient connaître le résultat des expériences financières en cours avant de passer de nouvelles commandes ?

En effet, les prix pratiqués par les exportateurs français étaient naturellement élevés, mais, ce qui l'était plus encore, c'étaient les droits. Ceux-ci ont enfin été abaissés au début de l'année ; ce qui n'a pourtant amené aucune augmentation sensible du volume des commandes, car l'Américain moyen ne voudrait pas payer l'armagnac plus de deux et demi à trois fois le prix d'avant guerre, alors qu'il a dû donner jusqu'à 26 et 28 dollars pour un produit qui ne lui en coûtait que 5 à 7 de 1939.

Or, si cette augmentation nous paraît relativement peu élevée, il importe de savoir que durant la même période les whiskys n'ont augmenté que d'une fois et demie. D'autre part, depuis un certain temps, des eaux-de-vie du Cap, d'Espagne et de Californie, dont certaines se présentent sous le nom et le renom des eaux-de-vie françaises, sont offertes aux consommateurs américains à des prix qui, il faut le reconnaître, défient évidemment toute concurrence. Qu'il s'agisse donc de nos prix trop élevés, de la situation actuelle des stocks, de la concurrence étrangère ou du manque regrettable de qualité de certaines marques, il semble que les importateurs n'aient pas actuellement l'intention de renouveler tous leurs marchés.

Quoi qu'il en soit, cet arrêt presque total des exportations ne serait pas trop dangereux si l'Armagnac se trouvait dans une situation financière solide. Cependant, dira-t-on, producteurs et négociants ont dû faire, au cours des années où les ventes ne connaissaient pas de ralentissement, des affaires d'or. Certes, nous avons vu que la plupart des capitaux ainsi obtenus ont été immédiatement employés et, d'autre part, la crise actuelle est si grave que chacun doit vivre aujourd'hui sur ses réserves.

Il est d'ailleurs curieux de constater que cet enrichissement, aussi paradoxal que cela puisse paraître, est une des causes de la situation critique dans laquelle se trouvent actuellement les négociants.

En effet, jusqu'en janvier 1946, le nombre de ces derniers était de cent trente, mais, à ce moment, le décret publié en septembre 1939, qui interdisait la création de commerces nouveaux, fut abrogé... et ce fut la ruée.

En quelques mois, quatre-vingt-dix nouveaux négociants s'installèrent en Armagnac, qui tous étaient attirés par les gains faciles et importants et pensaient que les affaires ne feraient que prospérer.

Or, le marché s'est alors stabilisé et ce furent donc deux cent vingt négociants qui durent se partager un volume d'affaires qui suffisait tout juste à en faire vivre cent trente. Dans de telles conditions, tous ne pouvaient espérer qu'une situation médiocre, et lorsque la crise arriva ce fut la ruine.

Les négociants n'ont cependant pas été les seuls à supporter les conséquences de cet effondrement du marché.

Au moment où la situation était particulièrement brillante et où il semblait que l'armagnac se vendrait toujours et de mieux en mieux,

Les courtiers en armagnac se réunissent chaque semaine à Eauze.

un certain nombre de coopératives de production se sont ouvertes. Pour ce faire, elles ont demandé à la caisse de Crédit agricole du département ou à des banques privées de leur consentir les avances nécessaires à leur installation et à l'achat d'eau-de-vie en quantité suffisante pour leur permettre de subsister. Ce fut certainement là le problème le plus délicat.

Lorsqu'on visite un chai d'Armagnac, on est saisi par le nombre des fûts et des cuves qui dorment dans la pénombre et l'on se demande toujours : « Combien de temps a-t-il fallu pour créer une telle maison ? »

La réponse est simple : des générations et des générations, et, plus une maison est ancienne, plus on a de chances d'y trouver d'excellent armagnac ; car, ce qui fait toute la valeur d'un armagnac, c'est le nombre d'années pendant lesquelles il a vieilli dans les fûts de chêne.

Il est dès lors évident qu'une nouvelle société, qu'elle soit coopérative ou non, doit avant tout chercher à posséder une réserve suffisante de vieux armagnacs qui lui permette de lancer une marque offrant toutes les garanties de qualité et d'honnêteté requises par le consommateur. Les coopératives ont donc acheté de vieux armagnacs et, comme l'époque était aux cours élevés, elles les ont payés fort cher, ce qui les a obligées à demander des avances plus importantes.

Ainsi, certaines sociétés se sont vu consentir des prêts se chiffrant par plusieurs dizaines de millions. Elles pensaient qu'étant donné l'importance des demandes elles pourraient rembourser rapidement ces avances, mais c'est alors que la crise, toujours elle, est arrivée.

En quelques mois, les ventes se sont ralenties, presque stoppées, les cours se sont effondrés et le stock de vieux armagnacs, acheté à prix d'or, a vu sa valeur diminuer dans les mêmes proportions.

On devine quelle peut être la situation actuelle. On la comprendra mieux encore quand on saura que la caisse de Crédit agricole, à peu près vide, ne peut plus consentir d'avances et que les banques privées, n'ayant plus confiance, ont coupé tous les crédits.

A cette situation, déjà suffisamment compliquée, s'ajoute le problème des confiscations et des taxes, problème qui risque à lui seul, et sans même que l'on ait à tenir compte des autres facteurs, de ruiner définitivement le commerce de l'Armagnac. Le voici, tel qu'il nous a été exposé :

L'Armagnac étant réparti sur trois départements : l'ensemble du Gers, un peu des Landes et du Lot-et-Garonne, les négociants ont donc eu à subir les investigations de trois comités de confiscation départementaux.

Bien que les sanctions décrétées par ces comités soient juridiquement conformes, quel que soit le département, il semble que les amendes infligées par le comité du Gers soient infiniment plus lourdes qu'ailleurs.

C'est ainsi que pour une pièce de 450 litres l'amende se monte, dans ce département, à 35.000 francs, alors que dans les départements voisins elle est le plus souvent inférieure à 5.500 francs et ne dépasse jamais ce chiffre.

Sans doute était-il parfaitement normal de confisquer les profits illicites — lors de l'échange des billets, l'Armagnac a occupé la troisième place — mais le plus grave, surtout étant donné la crise actuelle, est que les contributions indirectes reprennent sur le plan des taxes les conclusions du comité de confiscation et exigent encore pour l'année 1945 — et pour des négociants dont les dossiers sont clos — des sommes très élevées représentant encore un supplément de taxe sur le chiffre d'affaires, taxe évaluée, d'ailleurs, par les contributions, en se basant sur la présomption d'utilisation par le négociant d'un système de soultes — ce que l'on appelle vulgairement un dessous de table — qui aurait donc eu pour conséquence une déclaration inexacte du chiffre d'affaires.

La politique de baisse du gouvernement ne semble pas avoir eu ici les résultats qu'on en attendait. Comme nous l'avons dit plus haut, les banques ont fermé leurs guichets, et ceci, on le sait, sur ordre du Conseil national du crédit, car on espérait qu'ainsi les stocks se dégèleraient, ce qui se traduirait par une baisse. Evidemment, le propriétaire et le négociant ne cherchent aujourd'hui qu'une seule chose : vendre, chose à laquelle ils ne pensaient pas il y a encore un an, et il suffisait d'assister au marché aux alcools d'Eauze pour en être convaincu. « Bah ! disait le courtier, pourquoi vendre cette semaine ? La pièce vaut 120.000 francs ? Dans huit jours elle en vaudra 130.000. Attendons ! »

Il n'en est évidemment plus de même aujourd'hui : le mot d'ordre est vendre, vendre à n'importe quel prix, mais la situation a changé. Aujourd'hui personne n'achète plus et peut-être est-ce là une incidence curieuse de la politique de baisse gouvernementale. Ainsi, la nécessité d'éviter l'accroissement de la circulation fiduciaire et d'abaisser l'indice général du coût de la vie se traduit ici par une réduction de la production, car, devant l'ampleur des stocks, le propriétaire ne songe pas à distiller cette année en grande quantité. Par suite, on assiste à une véritable épuration du petit commerce au profit des plus gros, qui ont les reins solides et ont le temps de résister à l'orage, tandis que les plus petits n'ont pour toute perspective que la faillite.

Dans tout cela, demandera-t-on, que devient le petit propriétaire, celui qui soigne ses quelques hectares de vigne et distille le plus souvent lui-même ?

Sa situation est évidemment différente. Pour lui, l'armagnac n'a jamais représenté une source de revenus immédiats, mais bien un capital, à peu près au même titre que l'or. Le paysan qui vit sur sa terre en circuit fermé n'a, en fait, pratiquement pas besoin d'argent liquide, et si l'armagnac ne se vend pas cela n'est pas pour lui une catastrophe, tout au moins dans l'immédiat.

Cependant, il ne faut pas négliger l'importance des répercussions que la crise de l'armagnac risque d'avoir sur le département. On en sent d'ailleurs dès à présent les premiers effets.

Si négociants et propriétaires n'arrivent pas à surmonter les difficultés actuelles, l'Armagnac ne pourra reprendre son essor. Au lieu de partir à la conquête des marchés étrangers, il en sera réduit à se contenter de la position secondaire qu'il occupait avant guerre.

Ses eaux-de-vie, au lieu d'être vendues en appellations contrôlées, seront cédées aux fabricants de liqueurs, et ce serait dommage, car il est des armagnacs qui valent la peine d'être goûtés. On peut même dire que tous les armagnacs valent la peine d'être goûtés, car, à l'origine, ils sont tous excellents, et c'est pourquoi il faut souhaiter que les producteurs comprennent que leur intérêt est avant tout de vendre au consommateur un produit d'une qualité irréprochable. C'est la seule façon de gagner cette nouvelle bataille des armagnacs.

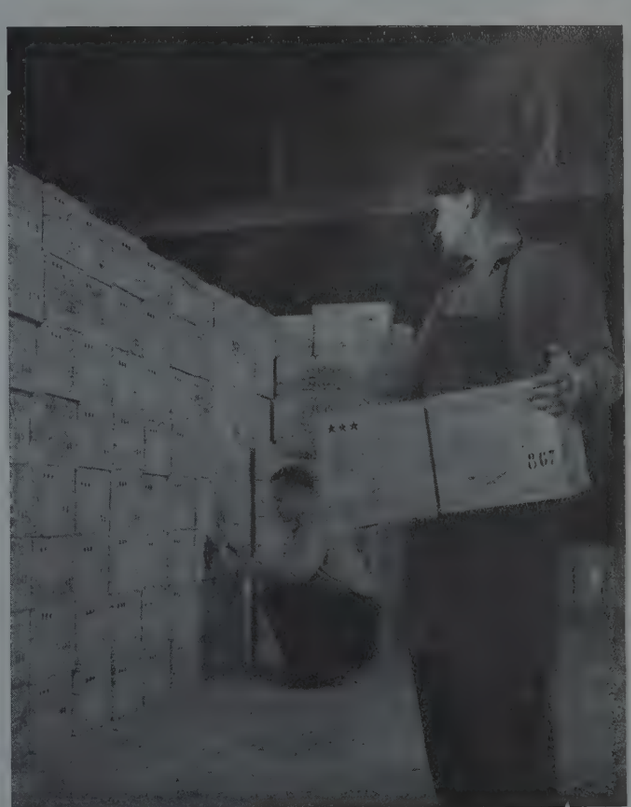

Ces caisses iront porter au delà des mers le renom de l'armagnac, ambassadeur de la qualité française. Photographies Rapho.

LA GRANDE SAISON

Après avoir brillamment enlevé le prix du Jockey-Club, « Sandjar » rentre au paddock. Quelques jours plus tôt, « Montenica » avait remporté le prix de Diane.

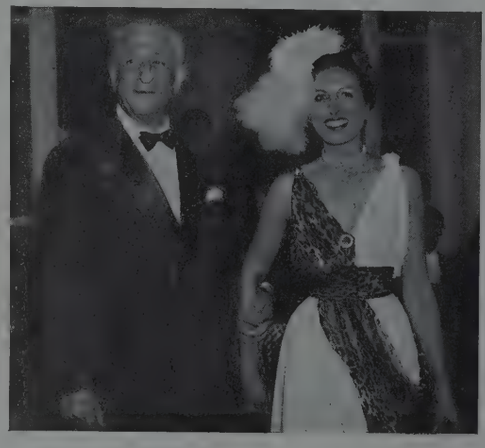

Au bal du Panache, on remarquait, entre autres personnalités, l'ambassadeur de Grande-Bretagne et lady Diana Cooper, ainsi que M. Henri Bernstein, que l'on voit en compagnie de Mme Elisabeth Danet.

Au cours de la « Nuit de Juin », un brillant feu d'artifice a été tiré au pied de la colline de Chaillot.

Succès français aux courses d'Ascot : « Souverain » remporte l'épreuve classique de la Coupe d'or.

S'ACHÈVE

POUR la première fois depuis la fin de la guerre, Paris a retrouvé l'éclat que le printemps posa sur ses traits. L'éclat : c'est-à-dire l'animation d'une saison. Il y a suffi d'un rassemblement heureux de circonstances et de présences, du retour de quelques-uns de ses amis lointains, de l'apparition rayonnante d'une vedette, de quelques galas réussis, de quelques halls d'hôtels bourdonnants. S'il fallait désigner le meilleur attrait de cette saison, les uns l'attribueraient à la peinture. L'enchantement des impressionnistes au Jeu de Paume, les maîtres flamands sur l'autre aile des Tuileries, les « fauves » plus ou moins apprivoisés réunis à leurs aînés et à leurs cadets dans un musée d'art moderne, Berthe Morisot suspendant sa délicate rêverie dans une galerie de l'avenue Matignon : les rendez-vous n'ont pas manqué aux amateurs d'art. Les sportifs ont retrouvé un Longchamp fleuri où les favoris triomphaient, et pour donner à ce triomphe la marque d'une incontestable supériorité, des couleurs françaises allaient s'imposer dans le Derby anglais. Epsom, bon joueur, saluait avec courtoisie la victoire du baron de Waldner.

L'Amérique du Sud nous a rendu quelques-unes de ses belles visiteuses qui avaient beaucoup de nouveautés à recenser dans ce Paris

Le Grand Steeple-Chase de Paris, un des clous de la grande saison, avait attiré à Auteuil une foule élégante. On remarqua quelques chapeaux aériens et des robes claires en tissu imprimé annonciatrices des vraix beaux jours. Cette course, la plus importante avant le Grand Prix, a été remportée par « Lindor », que l'on voit ci-dessus franchissant la rivière des tribunes.

Cet ensemble élégant, vu à l'exposition Leleu, n'est-ce pas le cadre rêvé pour une soirée digne de la « grande saison » ?

Photographies *France-Illustration*, Interpress, I. N. P.-U. P. et Schall.

pour la beauté duquel elles avaient tremblé. Mme Martinez de Hoz put retrouver tout ce qu'elle appréciait jadis dans sa seconde patrie : les clartés de l'Ile-de-France, l'ordonnance intacte de la place Vendôme, les perfections de la rue de la Paix, l'ingéniosité des couturiers ; cependant que Mlle Rita Hayworth découvrait ce qu'elle ne connaissait que par ouï-dire et apportait à Paris le charme irrésistible de sa personne. Hollywood ne pouvait guère déléguer à une capitale une beauté plus rayonnante. Qui se serait endormi il y a sept ans et se réveillerait en cette fin de juin au bord des Champs-Elysées ne saurait soupçonner ce que son sommeil lui aurait caché : des autos passent, plus somptueuses qu'il n'en fut jamais, les magasins rivalisent de goût, les hôtels sont pleins, les restaurants achalandés, la flânerie n'a qu'à choisir entre des terrasses, des cinémas et des divertissements variés. Toutes ces choses ne reposent-elles que sur des assises fragiles ? C'est possible. Du moins Paris a-t-il offert au monde, en cette saison de 1947, l'apparence d'une vie luxuriante ; du moins a-t-il prouvé qu'il n'avait perdu — il suffisait de les lui demander — aucun des secrets de la réussite.

Mlle André Verrière a été élue « Mlle France 1947 ».

L'EXPOSITION CANINE de PARIS

1. P'gyp de Guerveur, champion de France (montagne des Pyrénées); 2. Urka de Moulinat, TiTi de Fezansac et Une Miquette de Moulinat, trois premiers prix teckels nains; 3. Un Page de Carroi de Beaujeu et une Infante du Carroi de Beaujeu, premier prix d'excellence des paires; 4. Nadia de l'Arche de Noë, championne des bouledogues français ; 5. Crackey-Straight-Deal, super-champion hors concours des fox-terriers à poils durs; 6. Prince Ulof d'Ynadan et Uflette d'Ynadan, cairn-terriers. Phot. F.-Ill.

LES LIVRES

par ANDRÉ ROUSSEAUX

D'ESCHYLE A GIRAUDOUX

Mon confrère Robert Kemp m'inspire une admiration qui, l'avouerai-je, se mêle de quelque envie à son égard. Je lis comme vous les chroniques musicales qu'il donne ici. Et mon goût pour la musique s'enchante presque toujours de la justesse parfaite et de la finesse de son propos. Il a le sens des valeurs, la sûreté d'information que donne une vaste et ancienne culture, enfin, l'art de tout dire avec esprit, d'un mot preste et qui n'appuie pas. Tout ce qu'il sait et tout ce qu'il sent de Fauré ou de Dukas, de Ravel ou de Debussy suffirait à combler d'aise un homme fier de son acquis.

Or, cette chronique de la musique n'est qu'une des branches de l'activité de notre critique. Il tient, d'autre part, un feuilleton de théâtre qui soutient fort dignement la succession de ceux de Francisque Sarcey. Et un autre feuilleton de critique littéraire, qui occuperait à lui seul un écrivain, est encore publié par lui chaque semaine. Comment fait-il ? Je me le suis souvent demandé. Car aucun de ces articles n'est bâclé ni superficiel. Kemp lit les livres avec autant d'attention et d'intelligence que les partitions. J'en sais quelque chose : il a lu les miens. Et si j'écris cet article aujourd'hui, je prie le lecteur de ne pas penser que c'est pour faire avec mon confrère l'échange de la rhubarbe et du séné. Non, c'est au lecteur lui-même que je pense, à son plaisir et à son profit, en lui signalant cet ouvrage, *Lectures dramatiques* (Renaissance du Livre), où Kemp a réuni quelques fructueuses études sur la littérature théâtrale, d'Eschyle à Giraudoux.

Ce livre diffère de beaucoup d'autres du même genre en ce qu'il n'est pas un recueil d'articles sur des spectacles d'actualité. Il doit une part de sa valeur à la liberté que Robert Kemp a su se donner pendant l'occupation. Car, on ne le sait pas assez : il a suffi à certains Français — plus nombreux qu'on ne le pense — de tourner le dos à l'esclavage de la trahison pour donner à leur vie, même sous l'oppression, le goût de la liberté la plus savoureuse : celle qui avait un parfum de rébellion. Kemp est un de ces Français-là.

La dernière fois que je le rencontrai, avant d'être séparé de lui pendant quatre ans, ce fut, dans l'été 1940, dans un lieu alors mal famé : les allées du parc de Vichy. Nous ne nous y sentions à l'aise ni l'un ni l'autre. La prudence voulait déjà qu'on n'y parlât ni beaucoup ni très fort. Kemp me dit entre ses dents : « J'ai une maison à Noirmoutier. Je vais m'y retirer. » C'est là, en effet, qu'il alla écrire ses chroniques dramatiques pour le feuilleton du *Temps*.

Le Temps paraissait à Lyon. Les chroniques de Kemp lui parvenaient à travers la ligne de démarcation, par une de ces pistes dont le réseau a été le système nerveux de la France d'alors. J'ai connu un de ces chemins par où les écrivains de zone occupée communiquaient avec un autre journal réfugié à Lyon. J'ai vu, dans le bahut d'une salle de ferme, des autographes de Valéry et de Mauriac, qui attendaient le moment de passer à travers champs... Les articles de Kemp faisaient partie d'un courrier analogue. On imagine mal que les papiers confiés à de tels itinéraires n'eussent pas été dignes de l'effort accompli et du danger couru pour leur transmission. Le critique dramatique qui les écrivait pouvait-il aller s'asseoir dans un théâtre parisien parmi les spectateurs vêtus de vert-de-gris ? L'idée ne lui en vint même pas. C'est pourquoi l'on ne trouve dans son livre aucun écho des pièces que, sous la botte allemande, un Montherlant ou un Cocteau confiaient aux bons soins de quelque Vaudoyer. Non, dans son moulin de Noirmoutier où il s'était retiré, en effet, c'était bien assez de voir, de sa fenêtre, passer de temps en temps une patrouille ennemie. « Mon cœur se soulève encore », nous dit-il. Mais, quand la soldatesque s'était éloignée, il se replongeait dans son travail : c'était la lecture des chefs-d'œuvre du théâtre de toutes les civilisations. Les feuilletons que Kemp envoyait à Lyon s'attachaient à la seule actualité qui soit sûre de défier les atteintes du temps, celle qui s'est établie dans la valeur immortelle. Ils parlaient tour à tour d'Eschyle et de Sophocle, de Shakespeare et de Corneille. Ils attendaient d'être reliés en volume pour former, sur la littérature dramatique universelle, un livre vivant et nourri.

Robert Kemp s'excuse, à la première page, de n'avoir pas retouché certains passages avant de les envoyer à l'éditeur. Il aurait eu quelques erreurs à rectifier. Qu'importe ! il eût été bien dommage, en revanche, que certaines phrases eussent disparu; celles, par exemple, où le lecteur d'Eschyle souligne la faute de Xerxès, dont les armées de terre étaient peut-être irrésistibles, mais qui ne devait pas se risquer sur la mer. « Erreur de stratégie... » note Kemp, comme dans un murmure, et plus loin : « Eschyle a vu flotter, de vague en vague, les cadavres perses soutenus par leurs grandes robes. » Nous voyons bien, quant à nous, que la lecture d'Eschyle n'allait pas sans interférences avec la bataille de l'Atlantique. Les pages qu'elle a inspirées à Kemp n'y perdent rien, pour notre goût.

Ce serait les diminuer pourtant que d'y chercher, surtout, le piment des allusions à la vie contemporaine. Cela n'y manque pas, et Robert Kemp est fidèle, avec beaucoup d'esprit, à cette tradition que cultivaient avec bonheur les Sarcey et les Jules Lemaître. Ajoutons que, si cela lui est permis, c'est qu'il nous conduit bien au delà de ce plaisir un peu facile. Il parle des tragiques grecs en helléniste, en connaisseur. Il les a longuement pratiqués. Il nous introduit au vif de leur beauté, en se posant à leur sujet les questions qui en renouvellent l'intérêt. Les cent premières pages de son livre forment ainsi, sur le théâtre grec, une étude de beaucoup de prix.

Je n'ai pas moins apprécié les pages sur Corneille, consacrées pour la plupart à certaines pièces aujourd'hui délaissées : *Othon, Bérénice, Pulchérie, Suréna.* Robert Kemp semble craindre que Corneille se démode. Je ne le crois pas. La renaissance cornélienne, qui avait commencé avant la guerre, continue de gagner du terrain. L'œuvre de Corneille est peut-être à redécouvrir pour une part. De bons esprits s'y emploient. Les investigations et les aperçus de Kemp vont dans le même sens que ces explorations.

Les chapitres qui concernent le théâtre d'aujourd'hui sont sur le théâtre de Gide et celui de Giraudoux. Les pages sur *Saül* me paraissent pertinentes : le théâtre, dans l'œuvre de Gide, n'est pas la partie la mieux préservée du vieillissement. Kemp me semble moins heureux à l'égard de Giraudoux. Il reconnaît lui-même qu'il n'a pas vu d'abord la beauté profonde de son *Electre*. Les deux pièces qu'il aborde sont pourtant les deux tragédies qui, dans l'œuvre de Giraudoux, ont une importance capitale, cette *Electre*, et puis *Judith*. Et Robert Kemp le sent bien quand il dit que le public, distrait par l'art papillotant de Giraudoux, devrait avoir « l'esprit aussi vif que les Athéniens qui écoutaient Sophocle ». C'est vrai. Le théâtre contemporain abonde en œuvres graves. Voici Giraudoux. Que dire de Claudel, de Mauriac ? Les classiques de la scène au XX^e^ siècle pourraient inspirer à Kemp un second volume, qui n'aurait pas moins de densité que celui-ci.

LE THÉATRE

par YVES GANDON

LILIOM

MICHEL DE GHELDERODE

La saison dramatique qui s'achève n'aura guère été fertile en œuvres fortes. Les rares succès de public sont allés surtout à des pièces venues d'Amérique, et l'on ne voit pas que des créations de valeur éminente, comme il a pu arriver en d'autres temps, aient subi un échec immérité. La crise du théâtre, qui inspire à ses amis de légitimes inquiétudes, n'a donc pas seulement des causes matérielles; et si un régime de taxes abusives est fait pour compromettre l'essor de nouveaux talents, il n'en reste pas moins que ceux-ci tardent à se manifester, comme l'a marqué ces temps-ci le concours des jeunes compagnies.

A la vérité, il semble bien que, depuis plusieurs saisons, le théâtre piétine et se cherche. Ayant à lutter contre la concurrence du cinéma, il lui a parfois emprunté ses propres armes par l'émiettement de l'action et un certain impressionnisme papillotant, où il était, comme on pouvait le prévoir, battu d'avance. Je ne suis pas de ceux qui croient à la décadence irrémédiable du genre, pas plus que je ne crois à la décadence du roman. Mais je pense que le théâtre ne triomphera que dans la mesure où il sera lui-même et où il ne cherchera pas un fallacieux renouveau dans les prestiges de l'écran ou dans ceux du music-hall. Ce ne sont pas d'ailleurs les metteurs en scène qui nous manquent, mais les pièces, c'est-à-dire les auteurs.

En attendant, la compagnie Grenier-Hussenot, qui s'était signalée l'an dernier par la présentation d'*Orion le tueur*, a donné sa chance parisienne à un auteur hongrois, M. François Molnar, qui n'a rien d'un débutant puisqu'il atteint la septantaine et que plusieurs de ses pièces ont été jouées dans toutes les parties du monde. *Liliom*, qui fait en ce moment les beaux soirs du théâtre Agnès-Capri, dans une adaptation de M. André Adorjan et de M^me^ de Comminges, connaît le même succès à New York depuis plus de deux ans. Vous me direz que, dans ces conditions, le risque n'était pas grand. Mais il serait injuste de ne pas reconnaître que la réalisation de la jeune compagnie est d'une remarquable intelligence et que décors, mise en scène, interprétation portent le sceau d'un goût achevé, voire d'une stylisation originale. Voilà, n'est-ce pas, bien des mérites.

Et la pièce ? Eh bien, elle ressortit au genre ambigu du mélodrame poétique. Impossible de ne pas songer en l'écoutant au mémorable *Opéra de Quat'Sous*. Une fête foraine, des airs d'accordéon, un bonimenteur sympathique jusque dans ses violences élémentaires, une patronne de manège, une petite bonne au cœur tendre, un ménage de photographes, un mauvais coup manqué, le suicide du bonimenteur, qui, ayant épousé la petite bonne, la laisse veuve et enceinte : vous voyez ce qu'un écrivain hongrois, porté à l'imagerie, peut faire de ces ingrédients accommodés à la manière naturaliste, relevée d'une pointe de romance. Il faut avouer que le texte, jusque-là, n'est guère qu'un prétexte, qu'un schéma permettant au metteur en scène de broder d'ingénieuses variations. M. Jean-Pierre Grenier ne s'en est pas privé.

Liliom et la tendre Julie, qui sont les protagonistes, mis à part, il a vu dans tous les autres personnages des occasions de plaisantes caricatures, propres à pousser à un pittoresque assaisonné d'humour un conte en soi assez mince et au développement prévu.

Au cinquième tableau, cependant (la pièce en compte sept), l'optique change. Encadré de deux sbires tout de noir vêtus, le défunt Liliom arrive dans l'autre monde, quartier des suicidés, pour y subir son premier interrogatoire. La scène est d'une agréable fantaisie, où le poète reprend ses droits. Liliom n'a rien perdu de ses façons brusques et répond sans aménité au juge d'instruction céleste. Il en sera quitte pour seize ans de grillade purificatrice, après quoi il aura permission de revenir vingt-quatre heures sur la terre pour y accomplir une bonne action qui décidera de son éternité. Inutile de relater ici ce qu'il en advient. Le dieu de Molnar n'est pas implacable, et les mauvais garçons ne sont tels qu'autant que leur nature les détermine, sans que toujours ils y voient malice. Molnar ne prétend pas à une philosophie supérieure; il suggère plus qu'il n'impose, et il n'a peut-être pas tort de trouver la poésie plus convaincante que la dialectique. Quoi qu'il en soit, son mélodrame, par une soudaine évasion dans un surnaturel à la mesure de l'homme, rejoint l'art.

J'ai déjà dit que la compagnie Grenier-Hussenot avait tiré de cette pièce, à la fois curieuse, décevante, émouvante et colorée, le meilleur parti possible. Il faut encore louer les décors, parfaitement appropriés à l'atmosphère de chaque tableau, dus à M. Jean-Denis Malclès. M. Yves Robert a tenu le rôle de Liliom avec une nonchalante autorité qui le classe, dès maintenant, au rang de nos meilleurs comédiens. Mlle Marie Mergey a été une touchante Julie. Je citerai encore la gracieuse Nicole Jonesco, Mlle Rosyvarte, qui confirme des dons d'actrice soutenus par une plastique bien séduisante, et les excellents Jean-Pierre Grenier et Olivier Hussenot, animateurs d'une troupe homogène, et qu'on souhaiterait de voir à la direction d'une scène régulière.

Si la fantaisie poétique de François Molnar, mise en œuvre par un talent éprouvé, soutient victorieusement la gageure d'une pièce au départ incertain, on n'en saurait dire autant du fâcheux spectacle présenté au théâtre de l'Œuvre par la compagnie du Myrmidon. Dans quel guêpier sont allés se fourrer M. André Reybaz et Mlle Catherine Toth, qui président de concert à cette jeune troupe ? Le programme nous assure que M. Michel de Ghelderode, auteur du *Ménage de Caroline* et de *Hop ! Signor* est devenu le dramaturge le plus célèbre de Belgique. Ou bien cette affirmation est singulièrement aventurée, ou la dramaturgie de nos amis belges a terriblement dégénéré depuis Maurice Maeterlinck. En vain me suis-je efforcé de m'intéresser, pendant plus de deux heures, aux lourdes inventions d'un auteur qui croit suppléer par la gratuité des situations à l'absence de tout esprit de finesse. Ni ces pantins de jeu de massacre qui, dans *le Ménage de Caroline*, s'animent pour lapider le tenancier de leur baraque, ni dans *Hop ! Signor*, cette épouse hystérique d'un sculpteur bossu, qui s'offre à tout venant pour éteindre ses ardeurs de nymphomane n'ont pu m'arracher à une consternation grandissante. Ajoutez à cela que Mlle Catherine Toth, dont on aimerait le talent de mime, a le tort d'imiter, de la plus inopportune et agaçante façon, la diction saccadée de Louis Jouvet, et que de fausses hardiesses de langage tentent, en pure perte, de secouer l'ennui d'un texte plus pesant que la pyramide de Chéops. Vrai ! J'ai beau chercher une raison d'être à ce spectacle ; je ne la trouve pas.

LA MUSIQUE

par ROBERT KEMP

DEUX CRÉATIONS A L'OPÉRA-COMIQUE

Entre Apollinaire chantant pour le *Mal Aimé* ou regardant « sous le pont Mirabeau couler la Seine », et l'Apollinaire farceur, fumiste, des *Mamelles de Tirésias*, qui, d'un corsage fait s'envoler un ballon vert et un rouge, il n'y a pas à hésiter... Aimons Apollinaire, tendre Villon réincarné. L'autre, certes, a ses gentillesses, quand il rivalise avec le Jarry d'*Ubu-Roi*, ou, d'avance, avec le Cocteau des *Mariés de la tour Eiffel*. Il n'est alors que l'homme d'une mode. L'autre, le poète, durera. Voilà trente ans, on se fâcha contre ces grosses *Mamelles*, blague d'atelier. C'était ridicule. Crier maintenant au génie l'est aussi.

La partition est plaisante et preste, plus riche d'intelligence encore que de musique. M. Francis Poulenc, son auteur, qui fait ce qu'il veut, donne du souffle et du son aux versiculets folastres du XVIe siècle et les aquarellise de fine ironie, ou de mélancolie... Puis, dans une cocasserie qui fut « ultra-moderne » et qui a vieilli, il verse ses jeunes caprices, il la ragaillardit de drôleries dignes d'Hervé, le musicien fou de *l'Œil crevé*. Sa plume est autrement savante et son style autrement raffiné que ceux d'Hervé ! Osera-t-on le comparer à Offenbach, qui ruisselait de musique, ou à Chabrier ? Pas moi... Mais il a une personnalité ; il est artiste et cultivé ; il n'est pas « médiocrement gai », comme on disait de Regnard. Certains chœurs, notamment, chœurs syllabiques et radotants, selon la formule éprouvée, sont conduits de jolie manière. L'orchestre est aéré, sonne clair, sonne fin. Les points de *ruptures* sont bien choisis ; les secousses, provoquées par un malicieux qui s'y connaît ; les rythmes, congrûment désarticulés.

Comme la mise en scène de Max de Rieux est, elle aussi, intelligente ; comme Mme Denise Duval chante le rôle de Thérèse — Tirésias — d'une voix hardie, et reste jolie quand la barbe lui a poussé ; comme M. Payen, le mari prolifique, s'agite comiquement parmi les berceaux ; comme les petits personnages sont tenus jovialement par MM. E. Rousseaux, Jeantet, Derroja, Enot et Hivert ; comme, au-dessus de tout, c'est M. Albert Wolff, homme de muscles et de tempérament, qui mène le jeu d'une baguette infaillible, *les Mamelles de Tirésias* ont eu du succès, et le méritent.

Sans doute, ce n'est pas une de ces soirées émouvantes, dont le souvenir réchauffera dans quarante ans vos vieux os... Mais, puisque nous semblons descendus pour longtemps des cimes, saluons une babiole ; une babiole de qualité.

J'aimerais faire le même accueil à *la Rose rouge*. Le musicien de ce ballet, M. Pierre Auclert, passe pour un disciple choyé de Paul Dukas ! Prodige ! La Plénitude a donc engendré le raréfié. La Force, la Majesté, la Solidité ont préparé cette faiblesse, cette pauvreté discrète, cette insignifiance ? Hercule procrée Poucet. La montagne accouche d'un souriceau. La petite partition de *la Rose rouge* hache menu de petites idées, les organise en fugues, naines, babille des contrepoints enfantins sur des graines avortées d'idées, et, par instants, veut faire du précieux avec du banal. Où est la verve ; où, la poésie ; où, la volupté ? L'argument, naturellement tarabiscoté et d'une grâce périmée, qu'on a extrait d'Oscar Wilde, est suivi par la musique. Il n'est pas animé, vivifié par elle. Elle ne donne aucun secours au chorégraphe, et M. Etcheverry a bien du mérite à s'être tiré d'affaire ! C'est une musique sablonneuse. Les acidités de l'orchestration ne sont même pas ravigotantes.

La jeune troupe de danse a lutté et donné l'illusion de danser sur de la musique, qui n'existait guère. M. Michel Gével, en étudiant mélancolique cherchant à gagner ses amours par le don, réclamé, d'une rose rouge ; M. Michel Rayne, en rossignol qui donne son sang pour que la rose s'en colore, sont jumeaux en élégance plastique et en bondissements allongés. Mlle Lafon, la belle qui préfère le collier de perles à la rose merveilleuse, se fait, par beaucoup de grâce, pardonner sa perfidie et son manque de goût.

LE CINÉMA

par DENIS MARION

ANNA ET LE ROI DE SIAM

On imagine difficilement deux mondes plus dissemblables que celui de l'Angleterre victorienne, avec sa pruderie et son cant, et celui d'une cour asiatique d'Extrême-Orient, encore plongée au XIXe siècle dans un moyen âge féodal. Le rapprochement de ces deux mondes ne pouvait manquer d'être pittoresque, et c'est ce qui donne leur principale valeur aux aventures d'une jeune veuve anglaise, Mrs. Anna Leonowens, qui vécut cinq ans à Bangkok, de 1862 à 1867. Elle venait des Indes, où son mari était officier de l'armée britannique d'Extrême-Orient, et elle avait mené la vie des Mensahib, c'est-à-dire des épouses de fonctionnaires qui cherchaient à tout prix à reconstituer dans leur bungalow une atmosphère anglaise familière. Quand la mort de son mari la laissa sans ressources, avec deux enfants, elle n'avait donc guère d'expérience de la vie des indigènes, et ce fut une résolution désespérée qu'elle prit en acceptant le poste qui lui était offert.

A cette époque, le souverain du Siam était encore le Dieu vivant, devant qui aucun de ses sujets n'osait se tenir autrement qu'à genoux.

La jeune Anglaise, en dépit ou à cause du fait qu'elle ne cessa pas une seconde de croire qu'elle appartenait à une race supérieure à celle des indigènes, réussit à imposer son autorité et à se faire respecter, non sans mal. Les Siamois la regrettèrent quand elle les quitta définitivement pour aller s'établir aux Etats-Unis.

Elle y publia, dans une revue, ses souvenirs, qu'elle réunit par la suite en deux volumes : *la Gouvernante anglaise à la cour du Siam* et *le Roman du harem*. Ils eurent assez de succès pour qu'on lui demandât de partout des conférences sur sa vie en Extrême-Orient, ce qui lui permit de gagner sa vie. Trente ans plus tard, elle devait retrouver à Londres un successeur du souverain qui avait été son élève et qui se plut à reconnaître envers elle sa dette. Cette vieille histoire, arrangée au goût contemporain, a fourni la matière d'un livre d'une romancière américaine, *Anna et le Roi de Siam*, qui a été adapté à l'écran.

Le réalisateur est le même John Cromwel, dont *l'Emprise* demeure un des classiques de l'écran. Irène Dunne n'a guère réussi à donner à l'héroïne la simplicité et la confusion intérieure qui devaient pourtant symboliser le fond de son caractère. Et Rex Harrison, s'il a fait une composition amusante dans le rôle du roi de Siam, n'a pas été capable de surmonter l'obstacle qui empêchera toujours un Blanc de jouer le rôle d'un Jaune sans tomber dans le maniérisme.

Aussi a-t-on appris sans surprise que le gouvernement hindou avait interdit la projection du film comme blessant pour un peuple voisin.

SCULPTURES NÈGRES

Masque en bois noir cynocéphale de la Côte d'Ivoire, adjugé 50.000 francs par Me Alph. Bellier; experts : MM. Ratton et Portier (vente Fénéon).

Les avis sont partagés : les uns considèrent l'art nègre, tel qu'on le présente en France, comme une farce de grande envergure montée de toutes pièces par les mouvements littéraires d'avant-garde, depuis Apollinaire (dès 1907); les autres y aperçoivent les sources les plus pures de l'esprit humain, puisque les nègres n'ont pas de musées et qu'aucune influence extérieure n'a pu modifier leur imagination créatrice.

Il faut reconnaître qu'il y a dans les sculptures primitives d'Afrique, d'Océanie et d'Amérique des trouvailles d'ornement et d'expression qui forcent parfois l'admiration. Mais il faut en prendre et en laisser, et c'est ce que fit Félix Fénéon quand il constitua sa collection avec le même goût qui le guidait dans le choix des tableaux modernes.

C'est à cette sûreté de discrimination que les sculptures nègres qui viennent d'être vendues par Me Alph. Bellier, avec les experts Ratton et Portier, doivent d'avoir retrouvé les hauts prix qu'elles atteignirent au temps où Paul Guillaume (qui fut le premier marchand de Derain) était le grand animateur du marché.

Dans le groupe africain, un bâton de danse d'un prêtre de Schango, surmonté d'une statuette de femme agenouillée, la coiffure sommée d'une hache double, le tout en bois sculpté provenant de la Nigéria britannique ou du Dahomey, a été adjugé 52.000 francs, et un masque en bois noir cynocéphale à large gueule ouverte montrant des dents, de la Côte d'Ivoire, Senoufo, 50.000 francs. Mais on a pu acquérir aussi, à des prix beaucoup plus modestes, des poulies de métier à tisser surmontées d'une tête humaine ou d'oiseau, la plupart de la Côte d'Ivoire, entre 6.000 et 17.000 francs, ou pour 4.000 francs une figure d'ancêtre, du Congo français, recouverte de feuilles de cuivre et aussi plate que si elle avait été passée au laminoir.

Dans le groupe océanien, les objets étaient plus barbares, certains même terrifiants. Par exemple, le masque de cérémonie de la Nouvelle-Irlande, pour lequel on a donné 26.000 francs et qui, peint en blanc, rouge et noir, ouvrait une bouche immense sur des dents monstrueuses et sous des yeux faits d'opercules de mollusques marins. Un masque-ostensoir de la Nouvelle-Guinée a fait 45.000 francs; destiné à être porté sur une tige de bambou, il était formé de bois, de fibre tressée, de matière plastique ocreuse, de fourrure de roussette, d'aigrette noire, de coquilles marines, d'une défense de babiroussa et de poil humain.

L'Amérique n'était représentée que par une pièce, mais apparemment fort rare. C'était une coupe à aliments en forme d'oiseau à long bec, les yeux incrustés de nacre, d'Haïda (côte nord-ouest). Elle a été poussée à 51.000 francs.

A. F.

LES VENTES

HOTEL DROUOT

TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES
MEUBLES - TAPISSERIES
Salle 6, vente lundi 30 juin - Expo. le 28.
Me BELLIER ; MM. Schœller, Lebel et Prost.

PETITES CHRONIQUES

BIBLIOGRAPHIE

Le Bon Jardinier

Si la suprême sagesse est de suivre le conseil de Candide et de cultiver son jardin, le meilleur des livres, et peut-être le seul qui suffise, est celui-là. Que son titre un peu vieillot, *le Bon Jardinier*, ne vous trompe pas : il exprime la fidélité à une tradition. Le premier livre publié sous ce nom a paru en 1755, et celui-ci le renouvelle pour la cent cinquante et unième fois. Mais, après bientôt deux cents ans d'âge, *le Bon Jardinier* est devenu un gros volume de près de 2.000 pages, bourré d'illustrations de toutes sortes, qui constitue l'encyclopédie horticole la plus complète et la plus actuelle. Un grand nombre de savants : botanistes, chimistes, agronomes, en ont rédigé les diverses parties concernant la nature du sol, l'irrigation et le drainage, les arbres, les arbustes, les fruits, les fleurs, les légumes, etc. Des tableaux, des calendriers, des index, des répertoires font que ce volumineux ouvrage est d'un maniement commode et facile à consulter. On y trouve tous les renseignements possibles sur l'aménagement et la culture des jardins, des parcs, des potagers, sur les procédés modernes de l'horticulture, sur les variétés nouvelles dont s'enrichissent les pépinières. C'est le livre de chevet de l'amateur de jardin et, plus généralement, de quiconque, vivant à la campagne, demande au jardinage un agrément, une utilité ou un profit. (Librairie de la Maison Rustique, 26, rue Jacob, Paris, VIe.)

Sveda Petrovitch

Jusqu'en 1939, Sveda Petrovich était, à la radio française, la « voix de la Serbie, de la Croatie et de la Slovénie ». Réfugié aux Etats-Unis, il continua, dès 1940, sa mission patriotique à la radio de Boston, parlant chaque jour au peuple yougoslave et contribuant ainsi, par les nouvelles qu'il diffusait, au soulèvement contre le prince Paul.

Mon journal de New York, qu'il vient de publier (éditions Défense de la France), n'est pas seulement le pittoresque carnet de bord d'un combattant des ondes. C'est aussi une passionnante analyse des raisons qui ont poussé l'Amérique à remplir sa mission historique. C'est le témoignage d'un journaliste et d'un historien.

Histoire
La Seconde Guerre mondiale

Faire tenir dans cent pages de petit format l'essentiel des éléments d'un conflit mondial qui s'est prolongé cinq années durant peut sembler une gageure difficile à tenir. C'est cependant ce qu'a réussi notre collaborateur et ami Roger Céré, dont nos lecteurs ont déjà pu apprécier la profonde connaissance des questions internationales dans un volume de la collection « Que sais-je ? », publiée par les Presses universitaires de France. En parcourant ces pages, on s'aperçoit cependant qu'aucun fait important n'a été omis. Bien plus, l'auteur ne s'est pas contenté d'une simple énumération des faits. Il s'est, au contraire, efforcé de les situer tous dans leur cadre chronologique et d'en dégager la signification profonde ainsi que l'influence sur le déroulement du conflit.

La portée diplomatique est certainement la plus complète, et le résumé qu'en présente M. Céré ne pourra manquer d'être utile à tous ceux qui chercheront à approfondir l'histoire de la guerre, aussi bien qu'à ceux qui désireront avoir une vue d'ensemble d'événements qu'ils ont vécus au jour le jour et dont le sens général leur échappe.

Si les opérations militaires sont traitées plus rapidement, signalons cependant que de nombreuses cartes, très claires, permettent de comprendre très aisément et très rapidement les mouvements des armées.

Dans une collection qui comprend déjà de nombreux ouvrages remarquables, *la Seconde Guerre mondiale* prendra certainement une place de choix.

Le Foyer des artistes

Jean Cocteau, romancier, dramaturge, cinéaste et poète, nous livre de charmants souvenirs dans *le Foyer des artistes* (Plon), où l'on retrouve Maurice Chevalier, Edith Piaf, Marlène Dietrich, Jean Marais, Marie Bell, vedettes connues parmi tant d'autres. Il faut retenir les lignes qu'il a consacrées à Paris, « ville absurde, chère ville de contrastes, ville qui se dénigre, qui se déteste, qui s'aime », ou celles qu'il a écrites sur la critique théâtrale et sur le public, grande vedette qui s'est arrogé des droits souverains.

H. DE M.

Le Rhin, Nil de l'Occident

Les éditions « les Ordres de Chevalerie » viennent de faire paraître un ouvrage consacré au problème du *Rhin, Nil de l'Occident*. Ce livre, qui porte en sous-titre « Contribution à l'étude d'une organisation de l'Europe de l'Ouest », groupe des écrits d'une pléiade d'hommes éminents. Chacune de ces personnalités expose son point de vue ou le point de vue de son pays et apporte ainsi une contribution dont on conçoit l'importance à la solution de ce problème délicat.

LES FLEURS DANS L'ART DÉCORATIF

Le décorateur parisien Leleu vient de demander aux cinq plus grands fleuristes de la capitale de participer à l'exposition qu'il a organisée récemment : « Un moment de l'art décoratif contemporain. »

Chaque ensemble présenté au cours de cette manifestation a été fleuri d'une façon particulière, en tenant compte du style et de la disposition du meuble. Ainsi, pour la première fois, on a pu voir dans une exposition l'art délicat et éphémère du fleuriste s'allier avec celui du décorateur.

LE CINQUIÈME NUMÉRO DE

France
ILLUSTRATION
LITTÉRAIRE ET THÉATRALE

PARAITRA LE 15 JUILLET

Sommaire :

LE CENTRE DE GRAVITÉ DE PARIS
Chronique d'Alexandre ARNOUX, de l'Académie Goncourt

LE JARDIN DE L'OCCIDENT
Nouvelle inédite de René JOUGLET

L'IMMACULÉE
Pièce en quatre actes de Philippe HÉRIAT

OUVERTURE DU CENTRE CULTUREL DE ROYAUMONT

Le centre culturel international de Royaumont vient de rouvrir ses portes. Au cours des mois prochains, de nombreuses manifestations artistiques seront organisées dans le cadre magnifique de cette ancienne abbaye fondée par saint Louis. Plusieurs congrès internationaux y tiendront également leurs assises. D'autre part, la direction du centre se propose d'inviter périodiquement à Royaumont les personnalités les plus marquantes des lettres et des arts et d'établir des contacts entre intellectuels français et étrangers. Enfin, au printemps et à l'automne, écrivains et artistes pourront y séjourner, soit pour se reposer, soit pour travailler dans ce cadre d'une exceptionnelle beauté.

GALERIE

"COULEUR DU TEMPS", 9, rue Arsène-Houssaye, MARQUET, GERNEZ, LAPRADE, CERIA, H. de WAROQUIER, WLERICK,

JUL 9

PETITES CHRONIQUES

(Suite.)

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Une révolution agraire.
Le statut du fermage (Suite).

E) *Indemnité du preneur sortant.* — Dans tous les cas de sortie, le preneur qui, par son travail, a amélioré le fonds, a droit à une indemnité aussi bien pour les bâtiments (coût des travaux évalués à la fin du bail) que pour les cultures (dépenses dont l'effet est susceptible de se prolonger), sauf revision en cas de variation des conditions économiques (art. 36). — La preuve de l'amélioration est soumise aux règles du droit commun (art. 37). — L'assentiment du propriétaire est requis pour les constructions ou plantations. Toutefois, il peut être suppléé par l'autorisation du tribunal paritaire (art. 38). — Des délais de paiement de l'indemnité excédant une année peuvent être accordés par celui-ci (art. 39). — L'indemnité due pour la mise en culture des friches peut être fixée à forfait (art. 40).

F) Dispositions diverses. — Ces dispositions visent : le paiement des primes d'assurances, lequel incombe au bailleur (art. 41). — La nullité de tout contrat de fermage général (art. 42). — Le droit de chasse du preneur (art. 42 *bis*) (2). — L'inapplication ou l'abrogation de certains articles du code civil (art. 43 et 44). — Certaines attributions de la commission consultative et du tribunal paritaire (art. 44 *bis*). — L'annulation des textes antérieurs (art. 45). — Le retour de certains fonds à la culture individuelle ou coopérative (art. 46). — L'énumération limitative des baux visés par la loi, à l'exclusion de certaines locations (art. 47). — La prorogation légale d'un an des baux prenant fin moins d'un an après la loi, et la nullité de tout congé donné après le 17 juillet 1945; l'application de la loi à tous les baux en cours, prorogés ou non (art. 49). — La compétence des commissions consultatives et le fonctionnement des tribunaux paritaires.

IV. CONVERSION DES BAUX A COLONAT PARTIAIRE EN BAUX A FERME.

La conversion est de droit pour le colon, qui doit en faire la demande un an avant la fin de chaque période triennale. Le désaccord des parties est arbitré par le tribunal paritaire, sauf appel (art. 51, 54). — Le preneur peut, à son choix, retenir la jouissance ou acquérir au comptant, même en cours de bail, la propriété du cheptel mort ou vif, en tout ou en partie, tous litiges de ce chef ainsi qu'aux conditions du nouveau bail relevant du tribunal paritaire. Si le bailleur demeure propriétaire du cheptel, le preneur doit lui notifier toute vente de bétail, sous peine de dommages-intérêts. Il peut être tenu d'adhérer à l'organisation locale de protection du bétail (art. 55). — La conversion ne peut être refusée par le bailleur que dans les mêmes cas de refus de renouvellement de bail prévus par l'article 33 (art. 56).

Les autres dispositions ont trait : aux bases du règlement du cheptel vif lors de la conversion ou de la cessation du bail (art. 57) ; à la limitation par le tribunal paritaire de la conversion, à une partie de l'exploitation (art. 58) ; à la date de l'effet de la conversion (art. 59) ; à l'abrogation de certains articles du code rural (art 60) ; aux droits des étrangers (art. 61).

CONCLUSION. — Dans cette matière — comme en bien d'autres du droit contractuel — le législateur a entendu substituer au libre accord des parties — à ce que les juristes appelaient l'autonomie de la volonté — la contrainte de la loi, et ce nonobstant toute convention contraire. C'est un régime nouveau qui s'est instauré. Constatons-le, sans plus.

P.-L. R.

(1) Voir *France-Illustration* du 12 avril 1947.
(2) L'exercice de ce droit a été réglé par décret du 16 janvier 1947.

Rectificatif au numéro 80, du 12 avril, page 375, quatrième colonne, « Statut du fermage ».

Onzième ligne : au lieu de « *aberrer* » celui-ci, lire « aliéner ». — soixantième ligne : au lieu de « donnée colonat ? partiaire », lire « donnée à colonat partiaire ». A été omise, en fin de l'article, la mention (à suivre).

LES ÉCHECS (N° 29)

Solution de l'étude n° 30, par Réti et Mandler (1924).

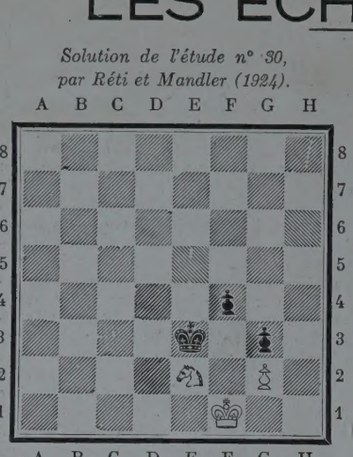

Les blancs jouent et gagnent.

Le roi noir devra empêcher le roi blanc de venir sur é2, car, si le roi blanc y parvenait, la victoire deviendrait facile. En effet, roi blanc et pion blanc commandant alors f3, la menace des noirs d'échanger le dernier pion blanc par f4-f3 et de faire nulle ainsi, serait définitivement parée.

1. Cé2-g1, Ré3-d2 (1). — 2. Cg1-f3†, Rd2-d3 ! (2). — 3. Rf1-é1, Rd3-é3. — 4. Cf3-é5, Ré3-é4 (3). — 5. Cé5-ç4, Ré4-d3 (4). — 6. Cç4-d2, Rd3-é3. — 7. Cd2-f3, Ré3-d3. — 8. Ré1-f1, Rd3-é3. — 9. Cf3-é1, Ré3-d2. — 10. Cé1-ç2 !!, Rd2-d1 (5). — 11. Cç2-b4, Rd1-d2. — 12. Cb4-d5 gagnant le pion f4 et la partie.

Commentaires : (1) Si 1. ..., Ré3-d3. — 2. Cg1-f3, Rd3-é3. — 3. Cf3-é1 et nous sommes dans le jeu principal après 9. Cf3-é1. — (2) Si 2. ..., Rd2-é3. — 3. Cf3-é1 voir note précédente. — (3) Si 4. ..., Ré3-d4. — 5. Cé5-g4 !, Rd4-d3. — 6. Ré1-d1, Rd3-é4 (6. ..., f4-f3. — 7. Cg4-é5† et 8. Cé5×f3). — 7. Rd1-é2, Ré4-f5. — 8. Ré2-f3 gagne. — (4) Si 5. ..., f4-f3. — 6. Cç4-d2† et 7. Cd2×f3. — Ou si 5. ..., Ré4-d4. — 6. Ré1-é2 !, R×C. — 7. Ré2-f3 prend les deux pions noirs et gagne. — (5) Si 10. ..., Rd2×ç2 — 11. Rf1-é2 puis 12. Ré2-f3 et prend les deux pions noirs et gagne. — Ou si 10. ..., Rd2-d3. — 11. Rf1-é1, f4-f3 (si 11. ..., R joue. — 12. Ré1-é2). — 12. g2×f3 gagne.

Voici l'une des dernières parties jouées par Alékhine, avec ses commentaires abrégés, et où il bat le jeune prodige espagnol Pomar.

Tournoi de Gijon 1945.

Blancs : Alékhine. Noirs : Pomar.

1. d2-d4, d7-d5. — 2. ç2-ç4, é7-é6. — 3. Cg1-f3, Cg8-f6. — 4. g2-g3, Ff8-é7. — 5. Ff1-g2, 00. — 6. 00, ç7-ç6. — 7. Cb1-d2. Cb8-d7. — 8. Dd1-ç2, Tf8-é8. — 9. Tf1-d1, Dd8-ç7. — 10. b2-b3, d5×ç4 (si 10. ..., é6-é5. — 11. ç4×d5, Cf6×d5. — 12. Cf3×é5, Cd7×é5. — 13. Fg2×d5 mieux). — 11. Cd2×ç4, Cd7-f8. — 12. Fç1-f4, Dç7-d8. — 13. é2-é4, Cf8-g6. — 14. Ff4-g5, h7-h6. — 15. Fg5-é3, Dd8-ç7. — 16. Cf3-é5, Cg6×é5. — 17. d4×é5, Cf6-d7. — 18. f2-f4, Cd7-b6. — 19. Cç4-d6, Té8-d8. — 20. Cd6-b5, Dç7-b8. — 21. Td1×d8†, Fé7×d8. — 22. Cb5-d6, Db8-ç7. — 23. a2-a4, Fd8-é7. — 24. Ta1-d1, Cb6-d7. — 25. b3-b4, b7-b6. — 26. Dç2-d2 (empêche le développement du fou noir sur blanc ; les noirs en souffriront durant toute la partie) 26. ..., Cd7-f8. — 27. f4-f5, f7-f6. — 28. é5×f6, Fé7×f6. — 29. Cd6-é8, Dç7-é7. — 30. C×F†, D×C. — 31. é4-é5 !, Df6-f7 (si 31. ..., Df6×é5. — 32. Fé3-f4 et 33. Fg2×ç6 gagne une pièce. Ou si 31. ..., Df6×f5. — 32. Fg2×ç6, Ta8-b8. — 33. Td1-f1, Df5×é5. — 34. T×C†, R×T. — 35. Dd2-d8†, Rf8-f7. — 36. Fç6-é8† gagne). — 32. f5-f6, Fç8-b7. — 33. f6×g7, Df7×g7. — 34. b4-b5, ç6×b5. — 35. Fé3×h6, Dg7-h7. — 36. Dd2-g5†, Rg8-h8. — 37. Dg5-f6†, Rh8-g8. — 38. Fg2×b7, Dh7×b7. — 39. Td1-d4, Rg8-h7 (les noirs sont perdus de toute façon). — 40. Fh6×f8. Les noirs abandonnent.

Etude n° 31, par Zepler.

3e prix, Revue suisse d'échecs 1924.

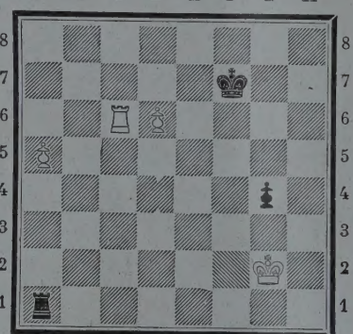

Les blancs jouent et gagnent.

Cette fin de partie très instructive a été inspirée par la fin d'une partie Alékhine-Thomas, au tournoi d'Hastings 1922.

ANDRÉ CHÉRON.

PHILATÉLIE

LES ÉMISSIONS DE LA ZONE D'OCCUPATION FRANÇAISE EN ALLEMAGNE

Pour le service postal, l'Allemagne s'est trouvée en 1945 partagée en quatre zones qui correspondaient naturellement aux zones politiques.

Du point de vue qui nous occupe, la zone soviétique n'avait que peu d'unité et l'initiative fut laissée par les Russes aux collectivités locales, d'où une floraison extraordinaire d'émissions locales plus ou moins fantaisistes et spéculatives ; des séries d'usage régulier naquirent cependant à Berlin, Leipzig, Dresde, etc.

Au contraire, la zone anglaise et la zone américaine employèrent immédiatement l'une et l'autre la série au type A. M. Post (*Allied Military Post*), dont les différentes valeurs imprimées d'abord en Amérique et en Angleterre le furent ensuite en Allemagne même.

En avril 1946, les zones russe et anglo-américaine parvinrent à l'unité postale : une même série imprimée à Berlin, au type chiffre, avec la légende *Deutsche Post*, fut peu à peu mise partout en circulation.

Mais que se passait-il en zone française? Notre administration a toujours refusé de mettre en service le type chiffre dit « interzone », pensant que l'unification postale pouvait être un prélude à l'unification politique.

Depuis décembre 1945, une série particulière était en cours dans toute la zone française. Dessinée et gravée par des artistes français, elle se composait de dix valeurs typographiées en petit format, reproduisant les armoiries des provinces occupées, et de trois vignettes gravées de grand format aux effigies de Gœthe, Schiller et Henri Heine. Toutes furent imprimées à Paris par l'atelier du timbre.

Ces timbres ont été tirés pendant toute l'année 1946 au fur et à mesure des besoins, à l'exception du 10 Pf., dont l'existence fut bientôt jugée inutile, et des trois valeurs en Marks. Alors que le tirage des autres vignettes oscille entre 20 millions et 90 millions, celui de ces quatre timbres est resté minime, et ils sont de ce fait les plus recherchés. Les chiffres sont les suivants : 10 Pf., 1.137.000 ; 1 Mark, 1.044.325 ; 2 Marks, 1.032.175 ; 5 Marks, 1.015.200.

Une grosse partie du tirage de cette émission, surtout pour les trois dernières valeurs, a été absorbée par les amateurs locaux de placement et de spéculation. Pour l'affranchissement du courrier, on n'avait d'ailleurs jamais complètement cessé de pratiquer le paiement en numéraire, constaté à l'aide d'une multitude de cachets dits de « port payé » (*Gebühr bezahlt, Bezahlt,* etc.).

La dernière livraison des timbres imprimés à Paris date d'octobre 1946. Pour les remplacer, on prépare l'émission de quatre séries distinctes, de vingt valeurs chacune, consacrées respectivement à *l'Etat rhénopalatin,* au *Wurtemberg,* au *Duché de Bade ;* et, enfin, à *la Sarre,* qui recouvre ainsi son autonomie postale.

De ces émissions, celle de la Sarre a été la première mise en circulation : imprimée en Allemagne, elle est illustrée de divers sujets locaux et d'une effigie du maréchal Ney pour la plus forte valeur, le 1 Mark.

L'ACTUALITÉ FRANÇAISE

La nouvelle série commémorative du XIIe congrès de l'*Union postale universelle* a paru le 7 mai. Il en a été fait un tirage spécial, réservé aux délégués de l'Union : il s'agit de deux « blocs-feuillets » analogues à celui qui fut émis l'an dernier pour les membres de la Conférence de Paris. L'un réunit les quatre valeurs de poste ordinaire, le second comprend seulement le 500 francs vert de poste aérienne.

Le 30 mai, le souvenir d'Auguste Pavie a été commémoré par l'émission d'une vignette de 4 fr. 50. Les collectionneurs connaissaient déjà par trois timbres d'Indochine — 4, 10 et 20 cents de 1941-1944 — les traits du grand pionnier dont la patience et la diplomatie gagnèrent à la France les territoires du Laos. Le nouveau timbre a été dessiné et gravé par A. Ouvré ; le 1er juin, on a utilisé à Dinan, ville natale de l'explorateur, un cachet spécial portant la légende : « Centenaire d'Auguste Pavie. » (Voir le numéro du 14 juin de *France-Illustration,* p. 626).

On doit élever à Cambrai un monument à la mémoire de Fénelon. Du 12 au 14 juillet, une exposition philatélique est organisée au profit du comité local, et un timbre à l'effigie du célèbre archevêque est mis en circulation par les P. T. T. Il s'agit d'un 4 fr. 50, dessiné et gravé par Charles Mazelin.

Enfin, le 2 août, une oblitération spéciale est prévue pour rappeler l'anniversaire du débarquement d'un « Commando » anglais à Saint-Nazaire. Il est probable qu'un timbre paraîtra également à cette occasion.

JACQUES BELLAY.

Jacquet-Duberry
MEUBLE en Ancien
INSTALLE et en
DÉCORE Moderne
Exécute tous travaux, sur commande.
46, rue de Naples. AB. 68-57, 14 à 19 h.

POUR LA RECONSTRUCTION MONDIALE

L'URBANISME ET L'HABITATION AU GRAND PALAIS

C'est le mois prochain que s'ouvrira à Paris L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'URBANISME ET L'HABITATION, la première des grandes manifestations organisées depuis la guerre et dont notre pays a pris l'initiative.

De nombreuses nations alliées ou amies, parmi lesquelles on peut citer tout particulièrement la Belgique, le Danemark, la Grèce, la Hongrie, l'Islande, l'Italie, la Pologne, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie, exposeront au Grand Palais et sur le Cours-la-Reine; du 10 juillet au 17 août, les résultats de leurs recherches, de leurs expériences, de leurs efforts appliqués à résoudre le problème dont la solution est angoissante pour le monde entier : la production, économique et rapide, d'un grand nombre de logements rationnellement étudiés, sains, confortables, qu'attendent impatiemment tant de sans-logis ou de mal logés.

POUR

CONSERVER VOTRE COLLECTION

DE

France ILLUSTRATION

•

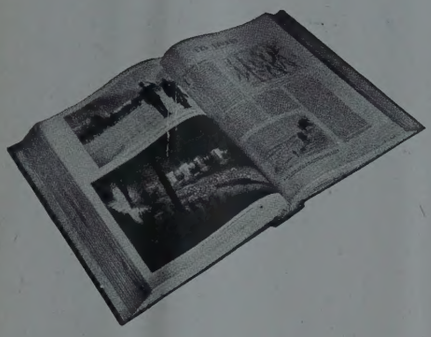

RELIEZ

chaque semaine

vos

numéros

avec les

RELIURES MOBILES "ACLÉ"

Brt S.G.D.G.

2 modèles :

N° 6 : pour 1 trimestre... **196** fr **50**

N° 8 : pour 1 semestre.. **202** fr. **50**

Clefs de montage utilisables pour plusieurs reliures

la paire. . . . . **11 fr. 50**

(Ces prix s'entendent livraison à nos bureaux)

FRAIS D'ENVOI A DOMICILE (France)

pour 1 reliure . . . . . **45 fr. 50**

— 2 reliures . . . . . **60 fr. »**

CONDITIONS (SUIVANT TARIF POSTAL) POUR QUANTITÉS ET POUR L'ÉTRANGER

HOTELS et VILLÉGIATURES

PYRÉNÉES

SALIES-DE-BÉARN (B.-Pyr.)
Maladies des femmes. Maladies des enfants. Séquelle des blessures de guerre.
CASINO. SPORTS. PISCINE

AX-LES-THERMES
Pyrénées Ariégeoises. Eaux sulfureuses.
Excursions - Chasse - Pêche - Tennis - Casino.

ALPES MARITIMES

Gd HOTEL DU CAP FERRAT
SON RESTAURANT, SA PISCINE, SA PLAGE

BRETAGNE

(LA BAULE)
MAJESTIC Sur mer, plein midi. Près du Casino. 1er ordre. Vue unique sur baie.

HOTEL RAGUENES-PLAGE
par NEVEZ (Finistère)
AU BORD DE LA MER - TRÈS BELLE PLAGE DE SABLE
PÊCHE - EXCURSIONS - MAGNIFIQUE POINT DE VUE
CUISINE PARFAITE - VINS DE CHOIX
PRIX SPÉCIAUX EN JUIN ET SEPTEMBRE
ÉCRIVEZ POUR RETENIR VOS CHAMBRES

Si le temps revenait des cours et des monarques c'est le nom de "LORA" qui serait désigné (lingerie élégante et parfaits chemisiers) pour marque de la Reine et pour Reine des marques.

Les bons foies gras "CHAMPION"
DES PRODUITS DE QUALITÉ DES PRIX ABORDABLES...
Truffes, Pâtés, Mousses, Confits d'oie.
VOUS OFFRENT EN RÉCLAME
18 BOITES ASSORTIES DE TOUS PRODUITS F^co 2000
30 BOITES ASSORTIES PLUS DE 5 Kgs F^co 3000
CHAMPION CONSERVES
PÉRIGUEUX . DORDOGNE
C.C.P. LIMOGES 295.70
TARIF G franco sur demande

BRILLANTMONT
LAUSANNE (Suisse)
INSTITUTION pour JEUNES FILLES
désirant bénéficier des avantages d'un séjour en Suisse. Langues, Arts, Musique, Cours commerciaux.
ENSEIGNEMENT MÉNAGER :
Toutes branches activité féminine selon méthodes les plus modernes. Tous sports d'hiver et d'été. Situation unique. Les plus hautes références : France, Angleterre, États-Unis.

PYRENE PP
Protection contre L'INCENDIE
Ets PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE-SEINE

CENTRE DE VACANCES pour garçons de 6 à 15 ans à TRÉBEURDEN (C.-d-N.)
CLIMAT IDÉAL - SÉJOUR DE 1 OU 2 MOIS
Renseignements : **INSTITUTION DU PARC**
16, av. des Arts St-MAUR (Seine)

COGNAC ROUYER

MAISON ROUYER-GUILLET ET Cie FONDÉE EN 1801

JUL 9 1947

Pyrénées-Landes Côte Basque

QUEL QUE SOIT LE DÉSIR que vous pouvez formuler pour vos vacances...

QUELLE QUE SOIT L'ÉPOQUE où vous voulez les prendre...

QUEL QUE SOIT LE PAYSAGE où vous souhaitez les passer... - mer, forêt ou montagne; dans le calme d'un village d'altitude ou parmi les plaisirs d'une station mondaine.

QUELLES QUE SOIENT LES EAUX THERMALES qui vous ont été prescrites...

UN NOM RÉPOND A VOTRE ATTENTE dans les pavillons de ce

PAVOIS DU TOURISME, DU CLIMATISME ET DU THERMALISME :

" PYRÉNÉES - LANDES - COTE BASQUE "

DAX

HOSSEGOR

BIARRITZ

St JEAN de LUZ

HENDAYE

PAU

SALIES de BEARN

CAUTERETS

ARGELÈS

LOURDES

BARÈGES

LUZ St SAUVEUR

CAPVERN

BAGNÈRES DE BIGORRE

Pavois du Tourisme du Climatisme et du Thermalisme

Le Directeur-Gérant : Georges Oudard.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 2e trimestre 1947.
Imprimeur no 33.